



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des anciens combattants

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

Le mercredi 28 avril 2021

Président : M. Bryan May



Comité permanent des anciens combattants

Le mercredi 28 avril 2021

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Bryan May (Cambridge, Lib.)): Bienvenue à la 22^e séance du Comité permanent des anciens combattants de la Chambre des communes.

La séance d'aujourd'hui se déroule dans le format hybride auquel nous nous accoutumons tous.

J'ai été informé qu'il pourrait y avoir un ou plusieurs votes pendant la séance. Quand la sonnerie d'appel commencera à retentir, je demanderai au Comité d'accepter à l'unanimité de poursuivre la séance. Nous suspendrons ensuite nos travaux pour aller voter, puis verrons s'il y a lieu de reprendre la séance après la période de vote. Je voulais simplement que tout le monde soit au courant.

Aujourd'hui, conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mardi 27 octobre 2020, le Comité entreprend son étude d'une stratégie en matière de commémoration au XXI^e siècle.

Bienvenue à tous les témoins qui ont pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui. Je tiens d'abord et avant tout à vous remercier tous.

Je présenterai chacun d'entre vous, puis je vous accorderai à chacun cinq minutes pour faire votre allocution d'ouverture. Je vous aviserai quand il vous restera une minute. Ne paniquez pas, car vous avez amplement le temps de clore votre propos en une minute. Vous me verrez agir ainsi tout au long de la séance, pas seulement durant les exposés, mais aussi pendant la période de questions quand le temps tire à sa fin.

Nous recevons aujourd'hui Caroline Dromaguet, directrice générale du Musée canadien de la guerre; David Loveridge, directeur de la région Canada et Amériques, de la Commonwealth War Graves Commission; Don Cooper, président de l'Association du Centre Juno Beach; Steve McLellan, président du conseil d'administration du Centre du patrimoine de la GRC; et Caitlin Bailey, directrice exécutive de la Fondation Vimy.

Nous commencerons par l'allocution d'ouverture de Mme Dromaguet.

Les cinq prochaines minutes sont toutes à vous.

Mme Caroline Dromaguet (directrice générale, Musée canadien de la guerre): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous remercie de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui. Comme le président l'a indiqué, je m'appelle Caroline Dromaguet et je suis directrice générale du Musée canadien de la guerre. Je suis heureuse d'être ici pour parler de la façon dont la commémoration s'inscrit dans les activités du Musée canadien de la guerre, et pour vous présenter un

aperçu de notre stratégie en vue d'inspirer et de sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens, au pays et à l'étranger, en reconnaissance de l'engagement et des sacrifices de toutes les personnes qui ont servi.

Le Musée canadien de la guerre est le musée national d'histoire militaire du Canada. Il acquiert et conserve des artefacts pertinents pour sa collection nationale et diffuse des connaissances au moyen de recherches, d'expositions et de programmes publics. Le musée est une tribune pour faciliter la tenue de discussions éclairées sur l'histoire militaire.

Notre mission consiste à amener le public à comprendre l'histoire militaire du Canada dans ses dimensions humaines, nationales et internationales. Autrement dit, nous montrons, au moyen d'expositions, d'événements, de programmes et de partenariats, comment la guerre a touché personnellement les Canadiennes et les Canadiens, comment elle a façonné notre pays et comment, en temps de guerre, les Canadiennes et les Canadiens ont influencé les événements mondiaux.

[Français]

Cela sert bien le Musée et nos publics. Les récits personnels interpellent le public, au pays et à l'étranger, et facilitent un rapport concret avec l'histoire, que ce soit dans le cadre d'une visite sur place au Musée ou d'un dialogue avec nous sur une plateforme virtuelle ou sur les réseaux sociaux.

Bien que nous n'ayons pas de mandat commémoratif, un grand nombre de nos projets et initiatives sont étroitement liés à la commémoration d'événements importants de l'histoire militaire canadienne.

Depuis la dernière fois que nous nous sommes présentés à ce comité, en 2011, le Musée canadien de la guerre a mené à terme un programme pluriannuel couronné de succès visant à souligner le centenaire de la Première Guerre mondiale. Beaucoup de récits personnels ont été incorporés aux expositions, aux programmes publics, aux initiatives pédagogiques et aux publications, afin de stimuler l'émergence et l'acquisition de nouvelles connaissances au sujet de la Première Guerre mondiale.

Les expériences personnelles de plus de 40 Canadiennes et Canadiens sont au cœur de notre exposition spéciale en cours, Vies transformées, l'une des nombreuses initiatives que nous avons présentées en 2020 pour souligner le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

[Traduction]

Comme tous nos projets, cette exposition rend compte des expériences d'un large éventail de Canadiennes et de Canadiens, dans de nombreux contextes différents.

Cette diversité de points de vue se reflète également dans notre collecte constante d'histoires orales. Plus de 500 histoires orales ont été recueillies jusqu'à maintenant, dont la plupart font entendre la voix de vétérans ayant pris part à diverses missions, de la Seconde Guerre mondiale au conflit en Afghanistan.

Les partenariats sont aussi essentiels pour nous. Nous collaborons régulièrement avec une vaste gamme de partenaires nationaux et internationaux — dont certains se trouvent ici aujourd'hui — en mettant à contribution notre expertise historique, en partageant des artefacts de la collection nationale ou en nous associant pour la tenue d'événements en direct et virtuels.

Bien que les défis engendrés par la COVID-19 aient souligné et accéléré la nécessité de rendre accessible en format numérique une plus grande part de notre contenu, le Musée de la guerre a pu réagir rapidement en offrant de riches expositions et ressources en ligne, ainsi que des programmes virtuels dynamiques, pertinents et attrayants pour souligner le 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

• (1540)

[Français]

Nous avons aussi offert des ressources numériques pour les Boîtes de découverte de notre programme Ligne de ravitaillement, qui appuient les pédagogues dans l'enseignement sur les deux guerres mondiales.

En novembre 2020, nous avons lancé une nouvelle ressource en ligne, pour le jour du Souvenir, qui fournit du matériel facilitant la production de leçons et la tenue de cérémonies pour commémorer l'engagement du personnel militaire du Canada.

Notre présence sur les réseaux sociaux — où nous faisons partager beaucoup d'histoires personnelles et d'anniversaires commémoratifs avec un auditoire disséminé dans le monde — s'est accrue de 17 % au cours de l'année écoulée.

Malgré les défis posés par la pandémie, le Musée canadien de la guerre demeure une ressource nationale essentielle pour la diffusion de l'histoire militaire du Canada.

[Traduction]

Le musée continue d'évoluer et de changer afin de demeurer pertinent pour les publics du XXI^e siècle. Par exemple, nous avons créé en 2017 une nouvelle galerie sur les conflits en Afghanistan. Nous élaborons aussi un cadre pour orienter le renouvellement des galeries du musée afin de répondre aux changements démographiques et sociétaux survenus au Canada. Le renouvellement comprendra l'ajout d'une nouvelle dimension à la présentation de l'histoire militaire du Canada pour expliquer notre monde au XXI^e siècle.

[Français]

Les expositions, les produits et les programmes font tous partie de notre mandat, qui est intimement lié à la commémoration.

Je serai heureuse de répondre à vos questions concernant le Musée canadien de la guerre et de ses programmes.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie beaucoup. Vous êtes presque exactement dans les temps et je vous en remercie. Cela n'en relève pas pour autant les attentes envers les autres intervenants.

Monsieur Loveridge, vous disposez de cinq minutes.

M. David Loveridge (directeur, Région Canada et Amériques, Commonwealth War Graves Commission): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour. Je m'appelle David Loveridge et je suis directeur de la région Canada et Amériques de la Commonwealth War Graves Commission, ou CWGC. Je voudrais vous remercier de m'offrir l'occasion de vous parler aujourd'hui du travail de la commission ici, au Canada, et à l'échelle mondiale.

La CWGC est dotée d'un mandat très clair qui lui a été confié lorsqu'elle a été établie en vertu d'une charte royale pendant la Première Guerre mondiale pour commémorer les victimes que ce conflit a faites au sein de l'Empire britannique en faisant graver leurs noms sur une pierre tombale ou un monument édifié en mémoire des disparus.

La charte royale confère trois grands rôles à la commission, soit ceux de graver et d'entretenir les sépultures des membres des forces du Commonwealth qui ont perdu la vie pendant les deux guerres mondiales; d'édifier et d'entretenir les monuments commémoratifs pour les morts dont on ignore le lieu d'inhumation; et, enfin, de conserver des dossiers et des registres appropriés.

La CWGC commémore les personnes mortes pendant deux périodes précises, lesquelles correspondent aux dates officielles de début et de fin des deux guerres mondiales. La première période commence le 14 août 1914 pour se terminer le 31 août 1921, alors que la deuxième période commence le 3 septembre 1939 pour finir le 31 décembre 1947.

Aujourd'hui, la commission commémore dans le monde 1,7 million de victimes de guerre originaires du Commonwealth dans 150 pays et dans 23 000 cimetières, y compris les 110 000 Canadiens morts pendant les guerres qui sont enterrés dans 73 pays et dans 65 cimetières disséminés aux quatre coins du monde.

L'œuvre de la commission était et continue d'être fondée sur des principes voulant que chaque victime de guerre devrait être commémorée individuellement, en permanence et de façon uniforme, sans égard au rang social, au grade militaire, à la race ou à la confession. Ces principes sont la raison fondamentale pour laquelle le Canada et ses partenaires du Commonwealth ont adopté une politique de non-rapatriement des Canadiens morts pendant les deux guerres mondiales.

Pour mener à bien ses activités, la commission est divisée en six régions opérationnelles distinctes relevant chacune de l'administration centrale sise à Maidenhead, au Royaume-Uni, juste à l'ouest de Londres. À titre de directeur de la région Canada et Amériques de la CWGC, j'ai comme mandat d'appliquer la charte de la commission en Amérique du Nord, centrale et du Sud, ainsi que dans les Caraïbes. Cette région compte plus de 20 000 sépultures de guerre dans plus de 3 400 cimetières situés dans 32 pays. La plupart de ces victimes sont enterrées et commémorées au Canada.

Le travail de la commission [*Difficultés techniques*] des cimetières et des monuments commémoratifs concernent vraiment le Commonwealth. Par exemple, l'entretien et la sécurité des cimetières de guerre canadiens de Beny-sur-Mer et de Holtzen, en France et aux Pays-Bas, relèvent de la Commonwealth War Graves Commission et non du Canada.

De même, plus de 200 victimes de guerre du Commonwealth sont inhumées au cimetière Beechwood, ici, à Ottawa. Parmi ces morts figurent des militaires du Canada, bien entendu, de l'Australie, du Royaume-Uni et de la Nouvelle-Zélande. C'est notre équipe en poste au Canada qui s'en occupe.

Outre le travail prévu dans notre charte, nous offrons ce que nous appelons des services sur demande, dans le cadre desquels nous effectuons des tâches pour divers gouvernements en dehors de celles que nous accomplissons pour les deux guerres mondiales en vertu de notre charte. Ces activités prennent de l'expansion chaque année à mesure que des gouvernements et d'autres organisations confient l'entretien de leurs sépultures ou de leurs monuments commémoratifs à la Commonwealth War Graves Commission.

Par exemple, à l'étranger, la commission entretient les monuments commémoratifs de Vimy et de Beaumont-Hamel, ainsi que d'autres lieux commémoratifs canadiens et terre-neuviens de la Première Guerre mondiale en France et en Belgique. Au nom du gouvernement du Canada, nous entretenons aussi les sépultures de ceux qui sont morts à l'étranger après la guerre ou en Afrique du Sud et au Japon pendant les guerres des Boers et de Corée.

Au Canada, Anciens Combattants Canada nous a demandé de participer au programme d'inventaire des sépultures d'anciens combattants, dans le cadre duquel nous inspectons, réparons et répertorions ces sépultures au Canada au nom du ministère. Nous en sommes maintenant rendus à la troisième année d'un projet de cinq ans, aidant Anciens Combattants Canada à rattraper le retard pris au chapitre de l'entretien de quelque 68 000 sépultures se trouvant en Ontario. Depuis le début de notre travail pour Anciens Combattants Canada, la CWGC a trouvé, photographié et entré dans la base de données du ministère environ 205 000 sépultures d'anciens combattants au Canada.

Le coût des travaux de la commission, qui s'élève à quelque 134 millions de dollars, est réparti entre nos six gouvernements partenaires, soit ceux de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de l'Afrique du Sud, lesquels versent une contribution proportionnelle au nombre de sépultures de chaque pays. La contribution du Canada est la deuxième en importance, équivalant annuellement à un peu plus de 10 % du budget total de la Commonwealth War Graves Commission ou à environ 13 millions de dollars l'an dernier.

• (1545)

L'organisation est soumise à plusieurs mécanismes de surveillance, dont un conseil d'administration constitué de hauts-commissaires issus des pays membres. Ainsi, le haut-commissaire canadien en poste à Londres est votre représentant au sein du conseil d'administration de la Commission, aux côtés d'un groupe de distingués personnages nommés par brevet royal pour un mandat déterminé.

Le ministère de la Défense du Royaume-Uni réalise des audits et figure parmi nos plus importants bailleurs de fonds, comme l'est une entreprise distincte. La Commission étudie de plus en plus des manières de faire appel aux Canadiens et cherche à voir comment

des bénévoles pourraient l'aider dans son travail. L'objectif n'est pas de réduire les coûts ou la main-d'œuvre, mais de nous appuyer dans notre travail, particulièrement dans de nombreuses régions éloignées du Canada.

Au cours des prochaines années, nous nous tournerons vers un programme de bénévoles du Royaume-Uni appelé Eyes On, Hands On, et envisagerons d'instaurer un programme de bénévolat au Canada.

En résumé, la Commission est composée de pays collaboratifs partageant les mêmes vues qui acceptent que les personnes mortes pendant les deux guerres mondiales fassent l'objet d'un traitement et d'une commémoration égaux. En vertu de sa charte royale, la Commonwealth War Graves Commission est établie à perpétuité. Je peine à imaginer que de mon vivant, un gouvernement puisse lever les bras et être le premier à dire qu'il n'a plus besoin de nos services ou qu'il n'en veut plus. Les employés de la Commission considèrent leur travail comme une dette d'honneur, et je sais que la plupart des Canadiens conviendraient que nous faisons la bonne chose.

Strictement du point de vue de la commémoration, je pense que le Canada en a pour son argent, pour ce que nous dépensons pour la Commission. Nous accordons beaucoup d'importance à nos partenaires, et mon bureau et le reste de la Commission ont à cœur de travailler avec Anciens Combattants Canada et d'aider ce partenaire de longue date.

Quand on me demande ce que fait la CWGC, je réponds que mon organisation est gardienne d'un important élément du patrimoine canadien — soit de son patrimoine militaire — et que je suis fier de faire partie de cette formidable organisation d'envergure mondiale.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur.

C'est maintenant Mme Cooper qui a la parole pour cinq minutes.

M. Don Cooper (président, Association du Centre Juno Beach): Je vous remercie, monsieur le président.

C'est pour moi un privilège d'avoir l'occasion de m'adresser aujourd'hui à vous et aux membres du Comité permanent des anciens combattants.

Je m'appelle Don Cooper et je suis président de l'Association du Centre Juno Beach, qui possède et exploite le Centre Juno Beach situé en Normandie, en France. À ceux qui ne le connaissent pas, je dirais que le Centre Juno Beach est le centre commémoratif, muséal et culturel du Canada sur la Seconde Guerre mondiale sis sur les plages du débarquement du jour J en Normandie.

Le Centre Juno Beach joue un rôle crucial dans le cadre des efforts de commémoration du Canada en Europe. Plus qu'un simple musée de la guerre, le centre est un lieu de témoignages et d'histoires de vie, constituant à la fois un lieu historique, un centre d'interprétation et un mémorial.

Il s'agit également d'une représentation culturelle de la société que les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale ont édiflée pour leurs enfants, leurs petits-enfants et ceux et celles qui viendraient s'installer ici des décennies après la guerre, c'est-à-dire le Canada d'aujourd'hui.

Le Centre Juno Beach est né d'une simple question posée par un groupe d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Ils se tenaient à l'endroit où, des décennies plus tôt, ils avaient débarqué alors qu'ils étaient jeunes pour commencer à libérer le Nord-Ouest de l'Europe des griffes de l'Allemagne nazie. Cet endroit était Juno Beach, en Normandie. Le jour J, soit le 6 juin 1944, deviendrait l'un des événements les plus marquants de l'histoire du monde moderne.

Alors qu'ils contemplaient le sable et visitaient les sépultures de leurs amis disparus en Normandie, ils se sont demandé ce qu'il adviendrait lorsqu'ils ne seraient plus là pour relayer ces histoires. Qui se souviendrait? Avec la même ténacité et la même résilience dont ils avaient fait preuve pendant la guerre, ces anciens combattants ont pris l'initiative de réunir 12 millions de dollars auprès de donateurs publics et privés pour construire le Centre Juno Beach sur la plage même où ils étaient débarqués il y a si longtemps.

Aujourd'hui, le Centre Juno Beach constitue une parcelle sacrée du Canada en France. Il commémore l'histoire de Canadiens qui ont mis leur vie en suspens — ou l'ont carrément sacrifiée — afin de lutter pour un monde meilleur. Nos anciens combattants fondateurs avaient comme vision un centre faisant office de monument commémoratif vivant et de lieu de souvenir et d'apprentissage, particulièrement pour les jeunes générations qui prendraient le relais quand les anciens combattants ne seraient plus de ce monde pour témoigner du passé.

Depuis l'ouverture du centre en 2003, nous avons fait découvrir l'histoire du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale à plus d'un million de visiteurs. Notre succès est le fruit du dur labeur d'un grand nombre d'employés, de bénévoles, de donateurs et de partenaires passionnés. Anciens Combattants Canada est l'un de nos alliés indéfectibles. Au fil des ans, il a généreusement soutenu nos activités et nos aspirations. Sans lui, nous ne serions pas capables de faire ce que nous faisons.

Il n'existe peut-être pas de meilleure preuve de la force de notre relation que la réussite de la cérémonie canadienne organisée en 2019 au Centre Juno Beach pour souligner le 75^e anniversaire du jour J. Quiconque a eu l'honneur d'y participer a vécu une des expériences les plus émouvantes imaginables en voyant plus de 40 anciens combattants, maintenant tous nonagénaires, se tenir de nouveau sur Juno Beach et se souvenir.

Le centre a ouvert ses portes il y a de cela près de 20 ans, et nous avons depuis accompli plus que je ne puis le décrire. Nous sommes fiers de toutes nos réalisations, mais peut-être surtout de nos formidables programmes destinés aux jeunes, qui donnent vie à l'histoire pour les Canadiens qui sont au pays ou qui visitent Juno Beach, ainsi que pour les milliers d'élèves français qui participent à nos programmes pédagogiques chaque année.

Nous faisons de l'histoire du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale une présentation équilibrée et diversifiée, la montrant sous de nombreux points de vue, comme ceux des soldats autochtones, noirs et chinois, et des nombreux Canadiens qui ont courageusement servi leur pays.

Notre objectif est d'offrir un lieu où les familles peuvent apprendre et partager ensemble, qu'elles soient canadiennes, françaises ou d'ailleurs dans le monde, et qu'elles aient ou non un lien personnel avec la guerre. Chaque visite d'un ancien combattant qui revient à Juno Beach avec ses propres enfants et ses petits-enfants donne lieu à un moment prenant. Quand ils nous disent que nous

avons rendu justice à leur histoire, nous savons que nous avons accompli notre travail.

Nous avons été invités aujourd'hui pour donner au Comité notre avis sur la stratégie canadienne à long terme en matière de commémoration élaborée par Anciens Combattants Canada. Selon nous, cette ébauche contient une vision et une mission adéquates pour la prochaine décennie et des objectifs nécessaires qui serviront bien le Canada dans les années à venir.

Le Centre Juno Beach se voit marcher de conserve vers des objectifs semblables dans les limites de notre histoire et de nos souvenirs de la Seconde Guerre mondiale. Nous espérons compléter et renforcer les activités prévues par Anciens Combattants Canada dans le plan stratégique et faire notre part dans le cadre de ces efforts. Nous disposons d'atouts sans pareils pour gérer et protéger un lieu patrimonial historique, et nous transmettrons notre message aux visiteurs et à ceux et celles qui sont au pays.

● (1550)

Les activités qui soulignent les dates clés jouent un rôle essentiel dans les efforts de commémoration, mais comme l'indique le plan d'Anciens Combattants Canada, le vrai défi consiste à joindre les millions de Canadiens de toutes origines ayant toutes sortes d'histoires personnelles avec un message commun sur leur histoire militaire canadienne commune. C'est une histoire dont nous pouvons nous enorgueillir et qui peut nous unir à titre de nation si nous la communiquons correctement.

Nous avons aussi lancé récemment un nouveau plan stratégique, qui établit notre programme jusqu'en 2024, année qui marquera le 80^e anniversaire du jour J.

L'un des objectifs les plus ambitieux et des plus importants à atteindre d'ici là est la transformation de notre salle du Canada contemporain, qui est la dernière de notre musée et qui fait office de fenêtre par l'entremise de laquelle les Européens peuvent se renseigner sur la culture, les traditions, la diversité, les valeurs et l'histoire militaire du Canada. Nous entendons ouvrir cette toute nouvelle salle modernisée à l'occasion du 80^e anniversaire du jour J.

L'intégration des principes de développement durable dans tout ce que nous faisons constituera un élément clé de cette initiative et de toutes nos activités dans l'avenir. Nous considérons que l'urgence climatique à laquelle le monde fait face constitue la plus grande bataille de notre génération et que pour être à la hauteur des normes établies par nos prédécesseurs, nous devons faire front commun pour protéger le monde et la paix pour lesquels ils se sont battus. Conformément à l'objectif de développement durable que se sont fixés les Nations unies pour 2030, nous transformons actuellement le musée pour en faire un chef de file régional et national en matière de tourisme durable. Ce sont là deux de nos objectifs les plus ambitieux, auxquels s'ajoutent de nombreux autres qui figurent dans notre plan d'avenir.

Malgré les défis bien réels que présente la COVID-19, nous sommes prêts à entreprendre les cinq prochaines années de découverte et de croissance. Juno Beach elle-même est devenue un symbole puissant de la culture et des valeurs incarnées par le Canada et inscrites dans les histoires des hommes et des femmes qui ont fait preuve d'un courage et d'une résilience incommensurables pendant la Seconde Guerre mondiale.

Plus de 75 ans ont passé depuis que les liens d'amitié entre les pays libérateurs et libérés ont été forgés dans le feu. Le Centre Juno Beach montre comment ces liens perdurent aujourd'hui, fort de l'objectif commun d'éduquer les nouvelles générations à propos de certains des moments les plus importants de l'histoire du Canada et de la manière dont elles peuvent reprendre le flambeau de la commémoration pour prendre une part active dans l'édification d'un monde meilleur.

Nous pensons sincèrement qu'il n'existe pas de meilleur endroit que Juno Beach pour faire connaître l'histoire du Canada au reste du monde.

Je vous remercie.

• (1555)

Le président: Je vous remercie, monsieur.

C'est maintenant M. McLellan qui aura la parole pour cinq minutes.

M. Steve McLellan (président du conseil d'administration, Centre du patrimoine de la GRC): Je vous remercie, monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Steve McLellan et je suis président bénévole du conseil d'administration du Centre du patrimoine de la GRC à Regina, en Saskatchewan.

C'est avec fierté que je vous parle depuis le territoire visé par le Traité n° 4 et la terre ancestrale du peuple métis.

Les héros et les efforts extraordinaires déployés par nos anciens combattants méritent d'être soulignés et commémorés, et je félicite le Comité d'avoir entrepris cette importante conversation.

Les nouveaux médias, les nouvelles versions des médias d'information, les auditoriums plus vastes et plus diversifiés, et l'éloignement toujours plus grand de certains de nos moments de guerre et de maintien de la paix les plus connus font que les prochaines années seront cruciales avant que les souvenirs ne s'effacent et que de nouveaux héros de moindre importance nationale ne soient portés aux nues. De nos jours, ce sont les héros des domaines des sports, de la musique et du divertissement qui sont beaucoup plus connus, et même si dans une certaine mesure, il en a toujours été ainsi, cela rend votre tâche encore plus importante aujourd'hui. En fait, sans les efforts et les sacrifices consentis par nos anciens combattants au cours des 175 dernières années et jusqu'à hier, les nouveaux héros auraient pu être incapables de faire ce qu'ils ont pu faire dans le monde libre d'aujourd'hui au Canada et ailleurs dans le monde.

Le rôle de la GRC est manifestement important pour tous les Canadiens et nous, au Centre du patrimoine de la GRC, considérons nous aussi qu'il importe de commémorer nos femmes et nos hommes souvent et avec grande fierté. Les services militaires et policiers traversent une période difficile actuellement. Nous devrions aider les gens qui se contentent de lire les grands titres à connaître le formidable travail accompli par ces forces depuis bien plus d'un siècle et le rôle important qu'elles jouent aujourd'hui et continueront de jouer demain.

Nous sommes impatients d'en apprendre plus grâce à vous, d'échanger des idées et de jouer notre rôle à titre de Centre du patrimoine de la GRC afin d'apprendre et de contribuer à célébrer et de commémorer comme il se doit les gens et leurs actions. Même si nous mettons l'accent sur l'entité de la GRC, nous pourrions jouer un important rôle en faisant connaître les histoires des anciens

membres de toutes nos forces, puisque nous sommes situés à Regina et pouvons ainsi plus facilement joindre les auditoriums, les élèves et les adultes des provinces de l'Ouest.

Nous sommes en train de devenir un musée national, et je suis impatient d'en arriver au jour où j'aurai des conversations avec mes collègues d'autres musées nationaux participant à l'appel d'aujourd'hui. Je vois les histoires qu'ils racontent chaque jour et qui sont d'un grand intérêt pour nos auditoriums également. Nos expositions communes amélioreront non seulement la communication, mais aussi la commémoration, permettant de mettre en lumière bien mieux que nous avons pu le faire les choses extraordinaires que nos citoyens ont accomplies avant nous.

En 2023, la GRC célébrera son 150^e anniversaire. Alors que notre force nationale s'emploie à mettre son musée national en place et à préparer les activités de célébration de son 150^e anniversaire, nous avons une occasion en or de participer à la conversation que vous entamez aujourd'hui. Nous devons rendre hommage à ceux et celles qui sont tombés au combat et qui ont servi leur pays pour que les jeunes, les gens de tout âge et les nouveaux arrivants ne les oublient pas. Nous devons donc leur raconter leurs histoires.

J'ai parlé beaucoup moins que cinq minutes. J'espère que cela vous satisfait. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions que vous nous poserez.

Une fois encore, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner.

• (1600)

Le président: Je vous suis certainement reconnaissant, monsieur. Je vous remercie beaucoup.

Nous entendrons maintenant Mme Bailey pour cinq minutes.

Mme Caitlin Bailey (directrice exécutive, La Fondation Vimy): Je vous remercie, monsieur le président.

Distingués membres du Comité et collègues du domaine de la commémoration, je suis enchantée d'être ici avec vous aujourd'hui pour traiter de l'avenir de la commémoration au Canada.

La Fondation Vimy travaille sans relâche depuis 2006 pour offrir aux jeunes Canadiens des manières nouvelles et intéressantes de connaître les souvenirs de la Première Guerre mondiale par l'entremise de l'apprentissage expérientiel, de ressources pédagogiques et de stages.

La Fondation a aidé Anciens Combattants Canada à financer l'ouverture du centre d'éducation des visiteurs du Mémorial national du Canada à Vimy en 2017, et est maintenant propriétaire et gestionnaire du parc du centenaire de la Fondation Vimy situé à côté du mémorial. Nous collaborons également avec le monument commémoratif de la bataille de la côte 70, une autre propriété financée par le Canada située à Loos-en-Gohelle, en France.

[Français]

Chers membres du Comité, j'aimerais tout d'abord remercier Anciens Combattants Canada de l'investissement de 400 000 \$ qu'il fera au cours des trois prochaines années dans notre projet novateur Vimy: Monument vivant. Planifié pour un lancement en avril 2022 et mené avec la collaboration de plusieurs organismes nationaux, ce projet est entièrement numérique et conçu dans l'objectif d'amener Vimy et l'esprit de Vimy à toutes et à tous. Nous sommes ravis d'avoir l'occasion de travailler avec l'équipe des opérations européenne ainsi qu'avec nos partenaires privés et publics.

[Traduction]

Toutefois, notre travail n'est pas terminé. Comme la plupart d'entre vous le savent, les membres de la Fondation Vimy, en collaboration avec leurs collègues du projet du monument commémoratif de la cote 70, font état de l'urgence de réexaminer la façon dont Anciens Combattants Canada appuie les sites privés en Europe. Nous demandons d'élargir les critères de financement du programme de rénovation des monuments existant ainsi qu'une contribution directe de 700 000 \$ sur cinq ans pour nos deux sites, le parc du Centenaire de la Fondation Vimy et le monument commémoratif de la cote 70. Les deux sites privés représentent un investissement canadien important par des particuliers, des conseils municipaux et les provinces pour commémorer ces moments importants de la Première Guerre mondiale.

Je rappelle également au Comité qu'à l'heure actuelle, le budget de 2021-2022 limite l'enveloppe budgétaire de Parcs Canada aux sites patrimoniaux canadiens seulement, malgré la contribution de l'agence au monument commémoratif du Canada à Vimy et à d'autres champs de bataille patrimoniaux en Europe.

[Français]

Même si ces lieux sont loin du regard et de nos pensées en raison de leur distance, ils n'en représentent pas moins l'image publique du Canada à l'étranger, et ils conservent une valeur symbolique pour la population visitant ces sites. Nos deux organisations se sont engagées à maintenir leurs sites respectifs dans des conditions appropriées à leur grande importance, et nous continuons de travailler de manière proactive avec l'équipe des opérations européenne.

Toutefois, les investissements à long terme en matière d'entretien constituent un défi de plus en plus important. J'aimerais donc renouveler mon appel au Comité permanent des anciens combattants et à Anciens combattants Canada afin que nous allions de l'avant ensemble avec un nouveau plan stratégique sur 10 ans.

[Traduction]

La commémoration est, à de nombreux égards, un geste communautaire. Elle réunit les gens pour souligner un événement important de l'histoire, mais aussi des milliers d'événements privés: un membre de la famille qui n'est jamais rentré à la maison, un voisin qui a été blessé ou les vies qui ont été changées à jamais.

C'est avec fierté que la Fondation Vimy collabore avec Anciens Combattants pour offrir aux Canadiens — surtout aux jeunes canadiens — la chance de prendre part à ce moment important. Nous avons hâte de forger l'avenir de la commémoration avec vous et avec le ministère des Anciens Combattants.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le président: Merci beaucoup. Vous avez pris moins de temps que ce qui vous était accordé. Je vous en suis reconnaissant.

Nous allons commencer notre première série de questions avec M. John Brassard.

Monsieur Brassard, je vous avertis tout de suite: je devrai probablement vous interrompre pendant votre intervention afin de demander le consentement unanime des membres du Comité pour poursuivre la réunion.

• (1605)

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Merci, monsieur le président.

Ce n'est pas moi que vous allez interrompre, mais bien les témoins, parce que je vais prendre une minute pour poser ma question, et j'aimerais que chacun d'entre vous réponde en une minute également, puisque nous ne disposons que de six minutes en tout.

En premier lieu, je tiens à vous remercier de votre présence. La commémoration est une question importante pour nous tous. Je crois que ce que vous espérez, c'est que le gouvernement n'abandonne pas cette responsabilité. Je peux vous assurer qu'aucun membre du Comité ne ferait une telle proposition. Nous comprenons l'importance de la commémoration pour les personnes qui ont servi notre pays, et pour l'histoire du Canada.

J'ai déjà parlé à quelques-uns d'entre vous dans le cadre de réunions parallèles avec les représentants du Centre Juno Beach. En passant, Derron Bain et Joel Watson sont deux grands défenseurs du Centre, comme vous le savez, monsieur Cooper.

Madame Bailey, vous et moi avons déjà discuté des défis à court terme auxquels chaque organisation doit faire face depuis le début de la pandémie de COVID-19, mais les organisations devront aussi faire face à des défis financiers à moyen terme. Nous savons qu'Anciens Combattants Canada a proposé de consacrer 44,9 millions de dollars aux programmes de commémoration en 2021-2022. Nous n'avons pas encore vu de plan financier — à moins que j'aie manqué quelque chose — associé au plan stratégique en soi.

Ma question s'adresse à tous les témoins. Si vous étiez à notre place et que vous deviez faire des recommandations au gouvernement sur la façon d'investir dans les commémorations, quelle direction emprunteriez-vous?

Madame Bailey, je vais commencer avec vous. Vous avez une minute.

Mme Caitlin Bailey: Merci, monsieur Brassard.

Pour nous, je crois que les investissements à long terme auprès des partenaires représentent la grande priorité. Nous travaillons tous ensemble pour la commémoration. Nous représentons tous des organisations partenaires extérieures qui aident Anciens Combattants Canada à faire le travail qui doit être fait. Les engagements qui dépassent les deux, trois ou cinq ans nous aideraient à mieux planifier l'avenir et à mieux nous adapter aux situations dans lesquelles nous nous retrouvons.

M. John Brassard: Merci, madame Bailey.

Allez-y, monsieur Cooper.

M. Don Cooper: Je ne sais pas quels sont les besoins des autres organisations. Nous déterminons quels sont nos besoins et les objectifs que nous voulons atteindre.

Notre entreprise privée est axée sur la croissance. Nous avons connu un immense succès. L'année 2019 a été notre plus importante à ce jour: nous avons reçu plus de 100 000 visiteurs. Pour répondre à cette popularité, nous avons déterminé qu'il fallait investir 5 millions de dollars pour l'agrandissement du Centre Juno Beach, et pour y apporter quelques modifications.

Nous espérons que le pilier financier connexe viendra de la France et des activités de développement durable que nous réalisons. Nous ne demandons pas l'aide d'Anciens Combattants de façon particulière, mais ce serait bien que le ministère participe avec la France et avec nous à l'agrandissement du Centre Juno Beach, et qu'il nous aide à répondre à nos besoins au fil du temps. Nous prévoyons agrandir le musée lorsque la COVID-19 sera derrière nous.

M. John Brassard: Merci.

Allez-y, monsieur McLellan.

M. Steve McLellan: La première chose que je dirais, c'est qu'il faut veiller à ne rien perdre de la présence physique que nous avons à l'étranger ou au Canada. C'est essentiel, parce que si nous la perdons... Je pense notamment au centre de Vimy.

La deuxième, c'est qu'il faut investir temps et argent pour financer les communications de manière à attirer l'attention des gens que nous voulons cibler et sensibiliser, par l'entremise des organisations. Je pense notamment à une utilisation accrue des médias sociaux, que nous n'avons pas beaucoup utilisés par le passé.

Enfin, je vous encouragerais à solliciter la participation du secteur privé aux activités dont nous avons parlé aujourd'hui. Je crois que la demande est là et que la communauté des affaires a la responsabilité de rendre hommage aux anciens combattants par l'entremise de ces activités de commémoration.

M. John Brassard: Merci.

D'autres membres de mon équipe voudront peut-être aborder les défis auxquels fait face le secteur privé également, en raison de la COVID-19.

Madame Dromaguet, vous avez la parole.

Mme Caroline Dromaguet: J'aborderais la situation selon l'angle d'une institution publique, et je me centrerais sur l'histoire publique, la préservation et l'éducation. Je crois que nous devrions miser sur la consignation des histoires et des expériences des anciens combattants, afin qu'elles ne soient pas oubliées. Je crois que les efforts que nous avons déployés dans le cadre de la planification du 75^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale nous ont permis de réaliser qu'il ne restait vraiment plus beaucoup d'anciens combattants. Il est très important de préserver leurs histoires, leurs objets et leurs expériences afin de les transmettre aux prochaines générations.

• (1610)

M. John Brassard: Merci.

Je sais que notre président fera preuve d'une grande compassion et qu'il donnera le temps à M. Loveridge de répondre à la question.

Merci.

M. David Loveridge: Merci beaucoup.

Nous avons la responsabilité évidente d'entretenir 1,7 million de monuments ou de commémorations à travers le monde. Bon nombre de ces commémorations ont plus de 100 ans. Il faut non seulement entretenir les tombes et les pierres tombales, mais aussi tous les monuments qui ont été érigés à des endroits comme Thiepval, la Porte de Menin ou la Porte de l'Inde.

Ce sont d'importantes ressources. Leur portée et leur taille sont grandes. Je crois que nous avons l'obligation de les entretenir, en plus d'honorer et de commémorer nos anciens combattants. C'est un investissement dans la perpétuité, à notre avis, et je crois qu'il est important.

M. John Brassard: Merci à tous.

Le président: Merci.

Voilà qui met fin à votre temps de parole. Les cloches sonnent. Nous avons bien coordonné notre temps.

Je dois demander le consentement unanime des membres du Comité pour poursuivre. Je propose que nous poursuivions jusqu'à ce qu'il nous reste 10 minutes.

Est-ce que quelqu'un s'y oppose?

M. John Brassard: Pas de notre côté, monsieur le président.

Le président: Je ne vois personne qui s'y oppose.

Je vais poursuivre.

M. John Brassard: Je veux simplement vous aviser que M. Davidson doit quitter la réunion en raison de sa mauvaise connexion Internet. Nous allons lui donner le temps de la réintégrer.

Le président: D'accord.

Le prochain intervenant est M. Amos. Vous disposez de six minutes.

[Français]

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Comme M. Brassard l'a bien souligné, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut avoir un grand respect pour la commémoration. Nous sommes fiers de faire ce travail ensemble. Je crois que ce sera une entreprise non partisane, heureusement.

J'aimerais revenir au témoignage de Mme Dromaguet.

Madame Dromaguet, nous vous sommes très reconnaissants d'être parmi nous. Le Musée canadien de la guerre se trouve ici, dans la région de la capitale nationale, et certains de mes concitoyens y travaillent.

Quelles ont été les répercussions de la COVID-19 sur vos activités? Quelles sont les demandes que vous avez faites au gouvernement fédéral afin qu'il appuie le Musée au cours de cette période particulière?

Ce que le fédéral vient d'annoncer dans le budget est-il à la hauteur des attentes du Musée canadien de la guerre?

Mme Caroline Dromaguet: Je vous remercie, monsieur Amos, de cette excellente question.

Bien sûr, la COVID-19 a eu d'énormes conséquences sur le Musée, qui a été fermé au public pendant presque toute l'année 2020. Outre la subvention que nous recevons du gouvernement, la majorité de nos revenus provient des visites au musée, et nous avons vu ces revenus baisser de 96 %. Ne voyant pas d'amélioration pour l'année qui vient, nous avons dû faire une demande de financement au gouvernement pour pallier les pertes de revenus que nous allions très probablement connaître. Cette somme nous a été accordée et, si je ne m'abuse, je crois qu'elle se situe aux environs de 4,9 millions de dollars. Cela nous permet de continuer la programmation et les activités que nous avons prévues. Par contre, je dois préciser que le Musée canadien de la guerre et le Musée canadien de l'histoire forment une société et elles se partagent donc les 4,9 millions de dollars. J'ajoute que la répartition des sommes n'a pas encore été déterminée.

Nous avons appris énormément de choses au cours de la dernière année. Comme toutes les organisations culturelles, nous avons dû nous tourner vers des plateformes numériques. Nous avions déjà prévu le faire, mais la situation actuelle est venue accélérer ce virage. Par nécessité, notre planification était souvent axée sur les gens qui entraient au Musée, qui venaient physiquement sur son site. Maintenant, nos programmes scolaires et publics ainsi que nos expositions sont adaptés aux plateformes numériques. Cela nous a vraiment permis de respecter davantage notre mandat, qui est national. Cela nous a permis de rejoindre le public canadien, et même un public au-delà de nos frontières. Nous avons vu de très bons résultats. Notre présence sur les médias sociaux a augmenté de 17 % dans la dernière année, ce qui est excellent. Cela nous a permis d'encourager les discussions avec la population canadienne, qui forme un public très diversifié.

Pour ce qui est des programmes que nous avons mis sur pied, cela nous a aussi permis d'aborder l'histoire militaire d'une façon beaucoup plus moderne et actuelle. Par exemple, les boîtes d'artefacts que nous envoyons gratuitement aux écoles partout au Canada sont accompagnées de matériel didactique dont peuvent se servir les enseignants dans les salles de classe. On a constaté que, de plus en plus, cela engendrait des dialogues avec les étudiants nouvellement arrivés au Canada; on parlait d'abord de l'histoire militaire canadienne, puis, très spontanément, des étudiants d'origines variées, qui sont souvent issus de pays aux prises avec des conflits, parlaient de leurs propres expériences. Cela nous a vraiment permis, au cours de la dernière année, d'élargir et de toucher beaucoup plus de Canadiens avec l'histoire militaire.

À cela s'ajoute l'aspect de la commémoration, bien entendu. Grâce à l'argent qui, très heureusement, nous a été accordé dans le cadre du budget fédéral, nous pouvons continuer à offrir nos programmes et à les élargir en vue du renouvellement très probable du Musée canadien de la guerre dans les années à venir.

• (1615)

M. William Amos: Je vous remercie, madame Dromaguet.

Il ne me reste pas beaucoup de temps, alors je vais conclure en adressant un message directement à M. Cooper et à son équipe de l'Association du Centre Juno Beach.

Monsieur Cooper, nous vous remercions du travail que vous accomplissez. L'une de mes concitoyennes, Mme Meriel Bradford, siège à votre conseil d'administration et, dans le Pontiac, nous sommes fiers de sa participation à votre organisme.

Je vous remercie, vous et Mme Bradford, ainsi que tous les témoins.

M. Don Cooper: Je vous remercie beaucoup du compliment. Nous avons une bonne équipe partout au Canada et en France.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Desilets, vous disposez de six minutes. Allez-y.

[Français]

M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être parmi nous et de nous faire part de leur expérience magnifique. Ils jouent un rôle unique, en quelque sorte, pour ce qui est de maintenir le tissu social chez nos vétérans.

Tous les membres du Comité sont tout à fait favorables au maintien des activités de commémoration et sont même prêts à les mettre un peu plus en avant, comme M. Amos vient d'y faire allusion. Toutefois, force est de reconnaître que cela ne fait pas toujours l'unanimité dans la population en général. Certains croient qu'il s'agit de dépenses superflues.

Monsieur Cooper, comment fait-on pour convaincre les gens que les activités de commémoration sont une bonne chose et une nécessité? Comment expliquer que c'est de l'argent bien dépensé, et que cela permet de ne pas oublier et de remercier les gens qui ont travaillé et qui se sont battus pour leur patrie?

• (1620)

M. Don Cooper: Est-ce que je peux répondre en anglais?

M. Luc Desilets: Bien sûr. Vos propos seront interprétés vers le français.

M. Don Cooper: Ce sera un peu plus simple pour moi.

Le message est très fort.

[Traduction]

Le ciment qui unit le Canada est souvent notre histoire, et il faut tous partager la même histoire pour réussir. Nous reconnaissons tous que l'histoire militaire du Canada fait partie intégrante de cet effort.

La communication de ce message aux nouveaux citoyens canadiens représente un défi. J'en ai rencontré plusieurs. Ils s'attachent au Canada lorsqu'ils arrivent au pays, et ils s'attachent à notre histoire lorsqu'on leur raconte. Il faut simplement trouver de bonnes façons de leur enseigner notre histoire et ils pourront s'y identifier. Ils lui accorderont une place.

Voilà le défi. Ce n'est pas le million de visiteurs qui passent par le Centre Juno Beach. Ces visiteurs sont souvent déjà partis convaincus. On prêche des convaincus. Les personnes qui représentent un défi sont celles qui ne sont pas encore venues. Je crois que c'est la clé en matière de communication. Les possibilités de sensibilisation sont nombreuses aujourd'hui. Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour faire passer un message. Il sera entendu. Il faut seulement continuer de le transmettre.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur Cooper.

Je suis tout à fait sur la même longueur d'onde que vous en ce qui a trait à l'importance de notre histoire et de la valorisation de notre patrimoine.

Madame Bailey, j'aimerais vous poser la même question. Selon vous, quels arguments pourrait-on présenter pour réfuter ces propos sur lesquels nous ne sommes absolument pas d'accord?

Mme Caitlin Bailey: Je vous remercie beaucoup, monsieur Desilets, de votre question.

Je pense à l'idée déjà évoquée par Mme Dromaguet. Même si nous sommes au Canada et que plusieurs Canadiens ne sont pas liés directement aux grandes guerres, aux militaires ou aux vétérans, nous avons tous une relation à la guerre et à l'expérience de celle-ci. Nous avons tous une façon de percevoir la guerre et de comprendre comment elle a changé le pays d'où nous venons.

Selon moi, il faut évoquer non seulement les vétérans, mais l'idée de la guerre comme expérience universelle, puis utiliser celle-ci pour tisser des liens entre les gens. Nous pourrions leur dire que la Première Guerre mondiale ou l'expérience canadienne de celle-ci est peut-être vraiment loin, mais que leur expérience de la guerre n'est pas très différente, en matière de sentiments ou d'événements passés, que celle des gens qui ont vécu la Première Guerre mondiale ou la Seconde.

C'est d'ailleurs ce que nous faisons dans le cadre de notre prochain projet, Vimy: Monument vivant. Nous voulons créer des liens entre les gens d'aujourd'hui ou entre leur expérience de la guerre et les expériences canadiennes de la guerre.

M. Luc Desilets: Je vous remercie de votre réponse, madame Bailey.

En période de pandémie, on ne réussit évidemment pas à renforcer ce tissu social chez les vétérans, puisqu'ils ne peuvent se présenter à aucune activité de commémoration.

L'un des témoins aurait-il des suggestions à faire pour pallier ce besoin de rassemblement et de socialisation chez les vétérans?

[Traduction]

Le président: Vous n'avez plus de temps. Je demanderais à quel-qu'un de répondre très rapidement à la question, sinon nous devons passer au prochain intervenant.

• (1625)

[Français]

Mme Caroline Dromaguet: Je peux répondre à la question, si vous me le permettez.

Nous avons participé à plusieurs groupes de travail d'Anciens combattants Canada. Le plus récent était composé de vétérans de la guerre du Golfe, en lien avec le Koweït. Nous avons aussi mis en place un outil pour permettre aux communautés de célébrer le jour du Souvenir, parce qu'elles ne peuvent pas se rendre sur les lieux des monuments commémoratifs. Cette première partie du module a d'ailleurs été très utile pour les écoles et les communautés. Cette année, nous en sommes à la phase 2, dans le cadre de laquelle nous intégrerons beaucoup plus de témoignages de vétérans contemporains. Notre objectif est justement d'offrir ces outils afin de rallier les communautés, parce que nous nous attendons à ce qu'elles ne puissent pas se rassembler en très grand nombre dans un avenir rapproché.

M. Luc Desilets: Je vous remercie, madame Dromaguet.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant entendre Mme Blaney.

Je vais devoir vous interrompre avant la fin de votre temps de parole, mais je vais m'assurer de revenir à vous afin de vous laisser terminer.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre présence avec nous aujourd'hui, et aussi pour l'important travail que vous faites, parce que vous réussissez à garder vivante la mémoire collective et à sensibiliser toutes les générations afin de veiller à ce que nous n'oublions pas. Il faut toujours garder cette histoire dans notre tête et dans notre cœur.

J'ai beaucoup de questions et peu de temps, mais ma première a trait à la technologie et à la façon de transmettre l'histoire aux jeunes générations. Quels sont les travaux réalisés à cet égard?

Madame Dromaguet, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé de 500 histoires orales qui ont été enregistrées jusqu'à présent, et j'aimerais savoir comment vous partagez ces histoires. J'aimerais que vous nous disiez si des femmes ont enregistré leur histoire ou combien de femmes participent au projet. Cela nous serait utile.

Je vais vous laisser répondre.

Mme Caroline Dromaguet: D'accord. Je vous remercie pour votre question.

C'est un sujet très important pour nous. Nous voulons sensibiliser les jeunes, par l'entremise des plateformes les plus pertinentes et les plus accessibles pour eux.

Comme je l'ai dit plus tôt en réponse à la question de M. Amos, bon nombre de nos programmes d'éducation sont offerts sur des plateformes techniques. C'est non seulement une question de nécessité, mais aussi pour obtenir les rétroactions des pédagogues. Nous adaptons notre travail, non seulement pour des raisons pratiques, mais aussi parce que nous entretenons d'excellentes relations... [Difficultés techniques]... du Canada et d'autres intervenants qui nous transmettent ces rétroactions très importantes.

J'aimerais vous donner rapidement l'exemple d'un programme scolaire qui permet à nos experts de communiquer virtuellement avec les élèves, où qu'ils se trouvent, et aussi aux anciens combattants de leur parler de leur histoire. C'est un programme très populaire sur place, mais il est aussi de plus en plus populaire en ligne, comme vous pouvez l'imaginer.

Vous avez aussi parlé de l'histoire orale. Ce projet en est encore à ses balbutiements. Au cours des 20 dernières années, je dirais, nous avons accumulé ces histoires orales et avons recueilli de nombreux autres éléments.

Nous sommes heureux d'avoir reçu un don très généreux pendant le temps des Fêtes, qui nous permettra de créer une plateforme. À l'heure actuelle, le titre de cette plateforme est « In Their Voices ». Ce sera une plateforme numérique où nous offrirons ces histoires orales, et nous allons élargir le programme.

Pour que le programme soit plus vaste, nous savons qu'il devra être plus varié et faire entendre d'autres voix. Nous n'allons pas uniquement présenter l'histoire des anciens combattants, mais aussi celle de leurs familles, qui font partie du tableau d'ensemble de la commémoration. Nous savons que les expériences qu'ont vécues les anciens combattants ont eu une incidence sur celles de leurs familles également, et il est très important de raconter leur histoire.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Le président: Madame Blaney, si je peux intervenir, ce serait le bon moment pour nous interrompre. Autrement dit, je n'ai pas besoin d'interrompre personne. Nous avons arrêté votre temps. Je confirmerai avec le greffier celui qui vous reste, mais comme il faut s'occuper de certains détails techniques, nous suspendrons nos travaux pour voter maintenant.

Ne vous déconnectez pas si vous n'y êtes pas obligés. Nous gagnerons ainsi beaucoup de temps. Dans le cas contraire, nous vous attendrons pour reprendre les travaux.

Chers témoins, nous serons de retour aussi rapidement que possible. La sonnerie en a encore pour 10 minutes. Le vote prend une douzaine de minutes, après quoi nous serons de retour et nous noterons la durée de l'interruption, en supposant que personne ne s'opposera à ce qu'on prolonge d'autant la séance.

On nous confirme que nous pourrions la prolonger. Bon vote à tous. Nous nous revoyons sous peu. Je suspends la séance.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1655)

Le président: Nous aurons terminé d'ici 18 heures, si cela convient à tous.

Madame Blaney, vous disposez de trois minutes.

Mme Rachel Blaney: Merci beaucoup. Je vous remercie tous de votre patience pendant l'interruption.

Madame Bailey, j'apprécie beaucoup votre travail. Dans votre témoignage vous avez notamment abordé le caractère essentiel des mesures de soutien de l'entretien et vos motifs de préoccupation relativement à d'autres pays.

Pourriez-vous parler des difficultés particulières que vous constatez relativement à l'entretien de ces parcs importants? Quel genre de ressources faut-il mobiliser pour les parcs en question, particulièrement, bien sûr, ceux qui se trouvent ailleurs, mais où on reconnaît l'influence internationale du Canada?

Mme Caitlin Bailey: Merci beaucoup, madame Blaney.

Je peux dire ce qu'il en est précisément du Parc du centenaire de Vimy et du Monument commémoratif de la cote 70, deux vastes terrains privés situés à très peu de distance du Mémorial national du Canada à Vimy.

Les deux organismes qui les ont fait aménager avaient l'intention de continuer à veiller à leur entretien. Nous en poursuivons l'entretien comme nous l'avions juré au début. Mais, pour nous, l'enjeu se situe dans l'avenir, non pas d'ici à cinq ans, mais à 10 ou 20 ans. C'est aussi ce qui arrivera à ces lieux.

Cela pose une difficulté. Comme nous travaillons tous dans cet environnement, nous savons qui s'occupe de quoi, où va chaque chose et les détails de tout ce qui se fait, mais le Canadien ordinaire qui visite ces lieux n'en sait rien. Son premier réflexe, à la vue de problèmes ou d'un état de délabrement, est de s'adresser au ministère des Anciens Combattants.

Nous devons avoir à présent à l'esprit les lieux qui, à l'étranger, continuent de marquer des moments de l'histoire du Canada et nous assurer de ne pas les perdre de vue ni de les oublier, parce qu'aucun Canadien ne les visite régulièrement et n'y signale ce qui est délabré ou doit être remplacé.

Il s'agit simplement d'éviter le piège de l'oubli après la sortie du champ de vision, jusqu'à la survenue d'une catastrophe qui nous fera nous demander pourquoi c'est arrivé. Il s'agit de prévoir plutôt que de guérir.

Comme le doigt de M. May est visible, je m'arrête. C'est ce à quoi j'ai d'abord pensé en entendant votre question.

• (1700)

Mme Rachel Blaney: C'est parfait. Merci beaucoup.

Je m'arrête ici, monsieur le président.

Le président: Merci. Je précise que je n'ai fait de doigt à personne.

La parole est maintenant à Mme Wagantall.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse que vous soyez tous ici. Malgré mon expérience limitée de visiteuse de ces lieux outre-mer, en ma qualité de députée, veuillez me croire, je souhaite à tous les Canadiens de pouvoir également le faire.

Tous mes petits-enfants ont visité le musée, à Ottawa. Nous avons beaucoup de motifs d'être très fiers.

Je désire questionner M. Steve McLellan, qui préside le groupe qui, chez nous, en Saskatchewan, travaille au projet de transformation du Centre du patrimoine de la GRC en musée.

Comme vous le savez, monsieur McLellan, le premier ministre, dans la lettre de mandat qu'il a remis au ministre, l'a missionné pour transformer ce centre en musée national. Je sais que c'est notre priorité, et c'en est certainement une valide. Ce projet m'excite beaucoup.

Mais je tiens également à souligner que le plan visant à améliorer la commémoration au Canada date de 10 ans. On veut expliquer aux Canadiens qui sont ceux qui portent l'uniforme, quels ont été leurs contributions et leurs sacrifices. On veut qu'ils soient reconnaissants et que tous les anciens combattants et leurs familles se sentent reconnus.

On dit ici qu'on élargirait la vision du programme de commémoration du ministère des Anciens Combattants sans omettre l'insistance traditionnelle sur les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale et ceux de la guerre de Corée. Le ministère veut rendre plus visibles les autres opérations internationales dans lesquelles les Forces armées canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada ont servi et auxquelles elles ont participé.

Bien sûr, nous devons reconnaître, et parfois nous oublions même ici, dans ce [*Difficultés techniques*] nous avons une responsabilité également à l'égard de la GRC. Sous le gouvernement précédent, nous avons traversé le Canada, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, jusqu'à Yellowknife et à Beauval, dans le nord de la Saskatchewan, nous avons rencontré des Métis et des Autochtones. Cependant nos visites, nous avons été accompagnés par des membres de la GRC, encore actifs ou retraités, qui affrontent des défis incroyables.

Vous en penseriez quoi si, dans ce musée, on commémorait nos anciens combattants? Avez-vous une idée de ce à quoi ça pourrait ou devrait ressembler?

M. Steve McLellan: La question est importante, et comme je l'ai dit, votre tâche est essentielle. Comme je l'ai fait et d'autres également, je réitérerais l'importance de reconnaître et de financer dans la mesure du possible et du nécessaire notre image de marque nationale et le souci que nous apportons, globalement, à notre devoir de mémoire. Je préciserais que nous le devons parce que nous savons que nous le pouvons.

Sur la façon de le faire, le monde a tellement changé ces derniers temps. Il est important, pour nous, de le déplorer de certaines façons, bien sûr, mais ce l'est également également de tirer les leçons.

Par exemple, vous voyez que, aujourd'hui, nous pouvons nous rencontrer en virtuel. Nous n'avons plus à prendre l'avion ni y consacrer deux ou trois jours, et la communication n'y perd en rien. Pensons aux moyens par lesquels nous pouvons faire connaître des personnes qui peut-être — et c'est sûr si ce sont des vétérans de la Seconde ou de la Première Guerre mondiale ou de celle de Corée —, sont incapables de se rendre à Ottawa. Elles ne peuvent pas y assister en personne aux services du jour du Souvenir, peut-être même pas dans leur propre ville, mais ce serait possible pour elles, devant une caméra, de participer à ces activités.

Je reconnais le grand mérite des organismes qui sont ici et qui numérisent déjà ces récits.

Je réitère la signification de ces récits. Nous ne commémorons pas seulement la grande œuvre collective de ces héros, mais aussi ce à quoi ils ont été obligés de renoncer pour le faire. Beaucoup d'entre nous ont déploré, pauvres de nous, notre confinement continu pendant six mois ou un an sans voir notre famille ou nos enfants. Pensez à ces jeunes hommes, à ces jeunes femmes aussi, qui, eux, n'ont pas vu leurs familles pendant quatre ou cinq ans. Racontons ces épreuves.

Parfois, les films sur le sujet que nous regardons ne nous montrent pas vraiment la vie dans les tranchées ni pendant les journées difficiles, mais les temps de célébration dans un bistro français ou ce genre de décor. Nous avons besoin de réclamer de les entendre.

Autre point commun à toutes les forces, la GRC qui a participé à des missions de maintien de la paix et la Police à cheval du Nord-Ouest qui a servi outre-mer, dans différentes guerres, est que leurs membres ne viennent pas souvent en parler librement et à grands traits. Accordons-leur un endroit où ils peuvent le faire en sécurité pour que nous capturions, dans leurs termes et avec leur approbation, les récits de leurs expériences.

• (1705)

Mme Cathay Wagantall: Je suis désolée. Merci.

J'ai seulement une question de plus sur le sujet, parce que...

Le président: Madame Wagantall, je crains que ce ne soit terminé. Je suis désolé.

Mme Cathay Wagantall: Très bien.

M. Steve McLellan: Veuillez me pardonner.

Mme Cathay Wagantall: Non, pas du tout. C'était excellent. Merci beaucoup.

Le président: La parole est maintenant à M. Samson, qui dispose de cinq minutes.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Merci, Monsieur le président.

Je vous remercie tous les cinq pour vos exposés et le rôle que vous jouez pour aider à faire reconnaître les hommes et les femmes qui servent notre pays. C'est tellement important.

Je questionnerai surtout Mme Dromaguet et M. Loveridge. En effet, je tiens à parler des vétérans d'aujourd'hui, pour savoir si nous les reconnaissons et dans quelle mesure et comment nous pouvons le faire mieux.

Bien sûr, le 31 mars a marqué le septième anniversaire de la fin de la guerre en Afghanistan, et certains anciens combattants de cette guerre déplorent le silence des monuments aux morts sur la période de leur service, c'est-à-dire de 2001 à 2014, et sur le rôle du Canada pour la paix et le maintien de la paix. Certains en sont très irrités.

Un de mes électeurs, l'adjudant-chef à la retraite Robert Thompson s'est fait le champion de cette cause pendant un certain nombre d'années. Il estime qu'environ 7 500 monuments de partout dans le pays ne reconnaissent pas ces combattants.

Est-ce que nous les reconnaissons d'une façon ou d'une autre dans nos institutions? Dans l'affirmative, comment le faisons-nous et comment pouvons-nous mieux le faire, désormais?

Entendons d'abord Mme Dromaguet.

[Français]

Mme Caroline Dromaguet: Je vous remercie, monsieur Samson.

[Traduction]

La question est très importante. Vous avez complètement raison.

Encore une fois, si j'épouse le point de vue d'une institution publique, avec l'intention première de recueillir des témoignages, la difficulté, pour nous, qui voulons recueillir des récits, est que ces anciens combattants en conservent la possession et ne sont pas tout à fait prêts à lâcher prise. Mais nous disposons d'autres moyens pour enregistrer leurs récits.

Bien sûr, les vétérans d'aujourd'hui font partie des témoins que nous espérons interroger et enregistrer. C'est notre façon de reconnaître leurs récits.

De plus, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous avons actualisé, en 2017, nos galeries permanentes pour raconter l'histoire de la guerre froide à celle de l'Afghanistan. C'était un projet très important pour nous, parce que nous avons pu donner une voix à ces anciens combattants de l'ère moderne. Nous avons ainsi rassemblé des récits très émouvants et très intéressants.

Vous avez raison, c'est tellement important à raconter, parce que c'est notre mémoire vivante. Nous sommes peut-être plus habitués à commémorer des événements qui sont survenus il y a 75 ou 100 ans, mais, ici, il s'agit de conflits dont la plupart d'entre nous se souviennent encore. Voilà pourquoi il est très important de les raconter.

• (1710)

M. Darrell Samson: Merci.

Peut-être pouvons-nous entendre le point de vue de M. Loveridge, puis je poserai une autre petite question.

Allez-y, monsieur Loveridge.

M. David Loveridge: Je serai bref.

Comme je l'ai dit, dans ma déclaration préliminaire, la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth possède un mandat très clair. Il concerne les deux premières guerres mondiales, et, même des périodes très précises de ces guerres. Si des soldats revenus de la Première Guerre mondiale, par exemple, sont morts à l'extérieur de la période visée par notre mandat, nous ne nous occupons pas de leur sépulture. Elles relèvent du ministère des Anciens Combattants du Canada.

C'est donc très difficile pour nous, parce que nous honorons tous nos vétérans. Nous voulons le faire, mais même, par exemple, au cimetière Beechwood, il n'y a pas de section distincte pour les vétérans de l'Afghanistan.

M. Darrell Samson: Merci. Nous cherchons à savoir comment nous pourrions le faire. Peut-être qu'on fera un ajout.

Cela étant dit, j'interroge de nouveau Mme Dromaguet.

En ce qui concerne la marche à suivre pour les commémorations à venir, comment pouvons-nous examiner la question sous le prisme des anciens combattants de l'Afghanistan?

Mme Caroline Dromaguet: Je pense qu'il s'agit de rendre leurs récits pertinents pour les gens d'aujourd'hui et de parler de leur expérience. D'après moi, il est important pour les gens de ressentir ce que ces soldats ont vécu. Il faut s'assurer de faire connaître la contribution du Canada sur la scène internationale. C'est très important.

Simplement pour conclure, nous recevons beaucoup de réactions des enseignants de partout dans le pays, qui tiennent vraiment à intégrer ces récits et ces expériences très modernes dans les moyens pédagogiques que nous leur fournissons. Il s'agit d'inciter ces vétérans à raconter leur histoire. Ce peut être difficile. Ce n'est pas donné à tout le monde de vouloir en parler.

M. Darrell Samson: Merci.

Il ne me reste peut-être plus grand temps, mais, monsieur Loveridge...

Le président: En effet.

M. Darrell Samson: ... simplement d'après votre expérience, à quel point serait-il facile de mettre ces dates qui manquent à ces sépultures, les 7 500?

Le président: S'il vous plaît, répondez en deux secondes.

M. David Loveridge: Ce serait physiquement facile, mais du point de vue politique, pas autant.

M. Darrell Samson: Merci.

Le président: Monsieur Desilets, vous disposez de deux minutes et demie.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur le président.

Nous avons appris récemment qu'Anciens combattants Canada avait réservé, pour 2021-2022, une somme d'environ 45 milliards de dollars pour les activités de commémoration. J'ai de la difficulté à savoir si cette somme est adéquate, si elle est trop élevée, ou pas assez. Je connais mal l'envergure de tout ce qui touche les activités de commémoration.

Monsieur McLellan, en tant qu'organisme central dans ce milieu, trouvez-vous qu'Anciens combattants Canada finance de manière appropriée les activités de commémoration?

[Traduction]

M. Steve McLellan: Ce sont deux excellentes questions, et merci.

Je peux vous garantir ceci. Il y aura beaucoup de gens qui diront que 44 millions de dollars, c'est trop, et beaucoup d'autres qui diront que ce n'est pas suffisant. Tel est le monde de la politique.

Je pense que si vous accordez assez de temps aux gens pour se préparer, ce sera constructif.

Je travaille au quotidien avec une chambre de commerce, et je sais que le secteur privé honore les personnes que vous représentez dans cette discussion aujourd'hui. Elles vont intervenir. Si vous avez besoin d'eux pour faire ce travail, faisons-les venir à la table.

Pour ce qui est du deuxième point au sujet d'Anciens Combattants, mes responsabilités au sein du Centre du patrimoine n'ont pas — je vais être honnête — été fortement intégrées au sein d'Anciens Combattants, alors je ne pourrais pas en parler. Je me ferai un plaisir cependant d'avoir d'autres conversations à ce sujet à l'avenir.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur McLellan.

Monsieur Loveridge, nous avons peu de temps, mais j'aimerais avoir votre opinion en ce qui a trait aux lieux de commémoration situés outre-mer comparativement à ceux choisis au Canada et au Québec.

Le financement est-il suffisant de part et d'autre? Y a-t-il un secteur, outre-mer ou au pays, qui est délaissé?

[Traduction]

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît.

M. David Loveridge: Je crois savoir que le financement en Europe est suffisant pour répondre aux besoins des monuments commémoratifs à court terme. Je n'ai entendu personne dire que le financement en Europe n'était pas suffisant. Je parle plus précisément des monuments commémoratifs d'ACC dont nous nous occupons à la commission.

Au Canada, nous n'avons pas beaucoup de monuments commémoratifs, mais nous avons plus de 228 000 pierres tombales qui, comme bon nombre d'entre vous le savent, n'étaient pas bien entretenues. C'est pourquoi nous avons lancé ce projet quinquennal pour remédier à l'arriéré.

Je ne voudrais pas que nous revenions au financement insuffisant que nous avons avant ce projet. Il serait très important de comprendre ce qu'il faut faire pour entretenir nos pierres tombales, qui sont des monuments commémoratifs ici au Canada, à l'avenir.

• (1715)

Le président: Merci.

Le prochain intervenant sur la liste est la députée Blaney, pour deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je vais revenir à vous, monsieur Loveridge.

Merci d'avoir parlé de tout le travail que vous faites pour entretenir ces tombes. Je pense que c'est incroyablement important. Je me demande, avec cet arriéré, combien de temps il faudra pour rattraper notre retard, et quelles sont vos préoccupations pour l'avenir. L'autre aspect de la question — et d'autres m'en ont déjà parlé —, c'est comment peut-on faire en sorte que les jeunes participent? Qu'y a-t-il de plus important que d'éduquer les gens en leur permettant d'être là et de comprendre ce que cela signifie lorsque nous parlons de notre histoire?

M. David Loveridge: Ce sont deux excellentes questions.

Nous en sommes à la troisième année de notre travail pour éliminer tout l'arriéré des pierres tombales d'Anciens Combattants Canada. Nous faisons de grands progrès, plus particulièrement en Ontario. Nous sommes en train de terminer l'entretien des pierres tombales de manière à ce que toute personne qui les voit les juge acceptables. Je pense qu'à la fin de cette période, ce sera bien. Je ne voudrais pas que nous ayons à nouveau un arriéré, alors ce sont des questions que nous allons aborder à l'avenir.

En ce qui concerne les jeunes, je pense que Mme Dromaguet a également beaucoup parlé du programme d'engagement. Nous appelons le programme d'engagement Eyes On, Hands On, et nous prévoyons le commencer en 2022-2023. Grâce à ce programme, nous voulons faire participer les jeunes, la Légion et le corps de cadets. Nous voulons mener ce genre d'initiatives, d'abord pour nous aider à entretenir tous nos repères au Canada, mais aussi pour permettre à ces groupes de mieux comprendre les anciens combattants. Cet engagement et cette sensibilisation sont essentiels à l'avenir, car nos anciens combattants, surtout ceux de la Première et de la Seconde Guerres mondiales, s'éteignent, et ce, rapidement.

Mme Rachel Blaney: Merci de ces observations. Je vous en suis très reconnaissante.

Je ne sais pas si j'ai beaucoup de temps pour une prochaine question significative, mais je pense que c'est le facteur important, cette éducation. Souvent, ce sont des occasions pratiques qui nous aident à transmettre ces connaissances, et je vous suis très reconnaissante du travail que vous faites.

Je vais céder les quelques dernières secondes qu'il me reste au prochain intervenant.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Le prochain intervenant sur la liste est le député Davidson.

On vous écoute, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Merci de m'avoir cédé les 12 secondes restantes, députée Blaney.

Madame Dromaguet, je tiens tout d'abord à vous remercier. Voici une photo. Il me ressemble un peu. C'est mon grand-père en 1914. Il était à la crête de Vimy, à la cote 60, et je suis allé au Musée de la guerre un jour et vos employés m'ont aidé à prendre ce vieux négatif et à le transformer en une photo afin que nous puissions retracer exactement, presque au jour près, où cette photo a été prise. Je vous remercie donc de cela et de tout le travail que vous faites.

Vous savez quoi? Puisque nous sommes sur la photo, c'est toujours la circonscription qui compte. Je voudrais dire à notre Don du Centre Juno Beach que je suis fier de dire que Jim Parks soit dans ma circonscription à Mount Albert. Je vous remercie du programme de drapeaux que vous avez lancé. Je ne connaissais pas du tout ce programme jusqu'à ce que M. Parks fasse une course cette année, course que j'ai été fier de soutenir.

Quoi qu'il en soit, il y a quelques questions. J'ai la Première Nation des Chippewas de Georgina Island dans ma circonscription. Elle a un petit cénotaphe qui a besoin d'être réparé. Cela m'amène à ma première question. Que faisons-nous avec les membres des Premières Nations pour montrer et enseigner à la nouvelle génération

les contributions que les anciens combattants ont apportées au Canada dans toutes nos guerres et tous nos conflits?

Je risque de vous interrompre car j'ai beaucoup de questions. Quelqu'un peut prendre la parole, s'il le souhaite.

Allez-y, madame Dromaguet.

• (1720)

Mme Caroline Dromaguet: Merci, monsieur Davidson.

C'est une excellente photo et je suis heureuse que nous ayons pu vous aider à l'obtenir. C'est aussi une excellente question.

En ce qui concerne les histoires des Premières Nations et des Autochtones, c'est une priorité pour notre institution. Bien sûr, nous avons des histoires qui sont dans nos galeries permanentes, mais je peux dire que nous avons amplifié ces histoires au cours des dernières années. L'exemple le plus récent et le plus émouvant a été le don du portrait de Philip Favel, qui a participé au débarquement. Nous avons été en mesure de le commémorer lors d'une activité organisée en partenariat avec le MDN en novembre dernier, si bien que son histoire est racontée. Lorsque nous avons diffusé la photo, elle est devenue virale, ce qui prouve qu'il y a un intérêt et une nécessité à raconter ces histoires très importantes.

Nous intégrons également les histoires et les perspectives autochtones dans nos ressources éducatives. Lorsque nous parlons des troupes d'approvisionnement ou de certains de nos programmes scolaires, par exemple, nous intégrons ces histoires et parlons de ces expériences importantes et poursuivons nos efforts de collecte de renseignements.

Je terminerai peut-être en disant que nous reconnaissons de plus en plus qu'il est important, lorsque nous parlons de ces expériences, de le faire en consultation et que les voix qui sont entendues soient celles des personnes que nous représentons. C'est une chose que nous prenons très au sérieux et que nous voulons renforcer à mesure que nous allons de l'avant.

M. Scot Davidson: Merci beaucoup de ces observations.

Il y a une mère qui a été décorée de la Croix d'argent qui travaille pour moi — son fils a été tué au combat en Afghanistan — et elle a été très déçue du gouvernement libéral lorsqu'il a négligé de l'inviter à l'inauguration du monument commémoratif afghan. Elle a reçu une lettre deux jours après l'inauguration. Je veux savoir ce que nous faisons actuellement pour nous assurer que de telles situations ne se reproduisent pas et que ces gens prendront toujours part au processus de commémoration.

Lorsqu'un processus de commémoration aura lieu, communiquera-t-on avec les familles de ceux qui ont été récemment tués au combat? Allons-nous communiquer avec ces personnes?

Le président: À qui la question est-elle adressée?

M. Scot Davidson: Je la pose à ceux qui travaillent à la commémoration, mais je vais ajouter ceci. C'est juste un incident bouleversant qui a eu lieu.

Nous devons nous pencher là-dessus: s'il doit y avoir des dévoilements commémoratifs comme celui avec le monument de l'Afghanistan, les familles doivent être avisées.

Deuxièmement, je pense...

Le président: Vous allez devoir conclure très rapidement, monsieur Davidson.

M. Scot Davidson: D'accord.

Avec la participation du secteur privé comme Les Ailes d'époque du Canada, l'organisation de Michael Potter, pouvons-nous faire davantage avec le secteur privé?

Le président: Il faut répondre très brièvement, s'il vous plaît.

Monsieur Davidson, à qui la question est-elle adressée?

M. Scot Davidson: J'imagine à Mme Dromaguet.

Tous les autres sont frileux. Je ne veux pas utiliser ce terme, mais...

Mme Caroline Dromaguet: Oui, je peux répondre.

Nous avons noué des partenariats avec des institutions et des entreprises du secteur privé comme Les Ailes d'époque dans le cadre de plusieurs programmes publics. Nous sommes toujours ouverts à recevoir des propositions, que nous examinons, et si elles cadrent avec notre mandat, nous sommes plus qu'heureux de collaborer.

Le président: Merci.

Maintenant, pour cinq minutes, nous allons entendre le député Casey, s'il vous plaît.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer avec Mme Bailey.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez fait référence à quelque chose dont j'aimerais que vous nous parliez davantage. C'était sur le budget qui a été présenté lundi de la semaine dernière, et vous avez fait allusion au budget de Parcs Canada qui inclut le financement pour les sites canadiens uniquement.

Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails sur le problème ici et quels conseils nous donneriez-vous lorsque nous examinerons le budget et la Loi d'exécution du budget? S'il y a un problème, quel est ce problème, et que voudriez-vous que nous fassions à ce sujet?

Mme Caitlin Bailey: Absolument. Merci beaucoup, monsieur Casey.

Je ne soulignais pas un problème précis. Je ne faisais que répéter que, pour les monuments européens, il y a une sorte de mentalité « loin des yeux, loin du cœur ».

Mon collègue, M. Loveridge, a mentionné que les budgets sont adéquats à court terme, et je pense que c'est un bon point. Ils sont adéquats à court terme, mais je pense que nous devons continuer de penser à long terme. Nous disons que nous avons tel montant, qui est alloué pour l'amélioration et l'entretien des sites canadiens, mais ce sont des sites qui sont précisément au Canada. Le budget prévoit que Parcs Canada reçoive... Je ne me souviens plus du montant précis, pour l'entretien d'un certain nombre de sites au Canada.

Les sites à l'étranger font partie d'un système de gestion de partenariat avec la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, comme M. Loveridge l'a mentionné. Parcs Canada et Anciens Combattants y participent, de même que des entités privées. La préoccupation de notre organisation est le long terme et le fait d'essayer de songer à ce qui se passera lorsque ces sites auront besoin d'améliorations.

Le budget pour les améliorations actuellement est pour les sites canadiens. Cela pose des problèmes à long terme.

• (1725)

M. Sean Casey: Merci.

Monsieur Cooper, vous avez dit que 2019 a été la meilleure année pour le Centre Juno Beach.

J'aimerais beaucoup que vous me parliez de l'incidence de la COVID et de ce que cela signifiera pour vous à l'avenir. Quelle a été l'incidence de la pandémie et quels en seront les effets durables, selon vous?

M. Don Cooper: C'est une excellente question. Je réussissais bien pour deviner au début de la pandémie, mais je m'en viens plutôt mauvais pour prédire l'avenir.

C'était un désastre de notre point de vue, pour ce qui est des revenus. Les revenus sont tombés à zéro, évidemment, puisque nous avons fermé le musée. Nous avons été ouverts pendant quelques mois l'année dernière, donc je suppose que nos revenus ont baissé de 85 % ou dans ces eaux-là parce que nous avons été ouverts pendant quelques mois. Cela a continué cette année. Nous n'avons pas encore ouvert le musée cette année, et nous ne savons pas quand nous allons ouvrir nos portes à nouveau. Nos revenus sont nuls.

Je dois dire que les gouvernements en France et au Canada ont vraiment agi. Nous avons eu des programmes de soutien salarial en France. Nous avons eu de l'argent provenant essentiellement de fonds de prévoyance que le pays a soutenus. Au Canada, vous connaissez les programmes, et nous bénéficions d'une considération spéciale de la part du ministère des Anciens Combattants, alors je pense que tout va bien.

Je pense qu'il va y avoir une affluence lorsque les établissements ouvriront leurs portes, alors nous aurons un achalandage important. Les gens essaient seulement de sortir et de visiter des lieux. Lorsque nous aurons retrouvé nos voyageurs internationaux, je pense que nous serons dans une bonne position.

J'ai très confiance qu'à long terme, la situation reviendra à la normale et que nous pourrions poursuivre notre plan de croissance.

M. Sean Casey: Merci.

J'ai une question très rapide à vous poser, monsieur McLellan.

Vous avez dit que vous êtes en train de faire en sorte que votre musée obtienne le statut de musée national. Où en êtes-vous dans ce processus? Quelles sont les étapes qui restent à franchir?

M. Steve McLellan: Nous allons de l'avant. Ce n'est pas un processus qui s'accompagne d'un manuel d'instructions, si bien que nous sommes en train de l'élaborer avec Patrimoine Canada. J'aimerais dire que ce processus avance au rythme que nous voudrions, mais ce n'est pas le cas. C'est un processus lent, et bien que nous ayons été mentionnés dans le dernier budget — nous en sommes très reconnaissants, et les détails restent à venir —, nous sommes engagés et nous sommes très convaincus que l'histoire que nous racontons et les occasions que nous avons sont importantes pour le Canada.

Nous allons continuer d'aller de l'avant. Nous pensons qu'il faudra attendre quelques années avant que nous vous invitions à la cérémonie d'ouverture.

Le président: J'ai bien peur que le temps soit écoulé.

Le prochain intervenant sur ma liste est le député Doherty, mais je sais que M. Doherty éprouve des problèmes avec Internet, alors nous allons céder la parole à Mme Wagantall.

Madame Wagantall, vous avez cinq minutes.

Mme Cathay Wagantall: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais revenir à M. McLellan.

Lorsque nous parlons de commémoration, ce que j'entends est génial. Nous avons besoin de cette commémoration pour le premier objectif, qui est de veiller à ce que les Canadiens comprennent et reconnaissent les contributions et les sacrifices des hommes et des femmes en uniforme.

Cependant, le deuxième objectif consiste à ce que tous les anciens combattants et les membres de leur famille se sentent reconnus. Je n'ai pas parlé autant aux membres de la GRC mais, par exemple, pour la cohorte qui est allée en Afghanistan, il n'y a pas encore d'endroit au Canada où ils peuvent aller pour reconnaître ce que ces gens ont fait.

Quand je pense à la possibilité d'un musée pour la GRC, je sais, pour avoir discuté avec des membres, que beaucoup d'entre eux ont été confrontés à des circonstances atroces à l'étranger mais aussi au pays. Pour nos anciens combattants actuels, y a-t-il un moyen d'inclure ce type de commémoration par ACC, étant donné qu'ils relèvent de nous à Anciens Combattants?

• (1730)

M. Steve McLellan: C'est une question intéressante. D'après moi, pour trouver la meilleure façon pour la population canadienne de rendre hommage collectivement aux personnes qui ont perdu la vie et à celles qui ont souffert, il faut élargir la discussion.

Nous consacrons énormément de temps — à juste titre — aux deux premières guerres mondiales; j'applaudis ces efforts et je les appuie sans réserve. Toutefois, vous avez attiré notre attention aujourd'hui sur la cohorte envoyée en Afghanistan. Les femmes et les hommes qui sont revenus ont laissé quelque chose sur le sable de l'Afghanistan; tous les membres de la police montée laissent quelque chose derrière eux lorsqu'ils servent. Malheureusement, de grandes tragédies ont touché le milieu policier récemment, et elles devraient être soulignées.

Comment exactement, je ne saurais vous le dire, mais je sais que la GRC a de très bonnes façons de reconnaître les personnes ayant perdu la vie. Elle organise un service commémoratif annuel, notamment, et elle inscrit leurs noms sur un cénotaphe à la Division Dépôt.

À mon avis, nous devons d'abord faire en sorte que les Canadiens et les organismes aient la possibilité d'inscrire ces noms quelque part, mais ensuite et surtout, nous devons encourager le reste de la population à venir les voir et à y prêter attention. Quand les gens se tiennent devant un cénotaphe, que ce soit celui de la Division Dépôt, celui d'Arcola ou celui de Yorkton, en Saskatchewan, ils saisissent l'importance et les effets réels des services que ces personnes ont rendus.

C'est important d'avoir la possibilité de se tenir à côté d'un membre de la GRC qui connaissait la personne dont le nom est gravé sur le monument devant nous. Nous devons continuer de dire à la population canadienne pourquoi c'est important. Sinon, nous répéterons les erreurs du passé. Ne refaisons pas les mêmes erreurs.

Mme Cathay Wagantall: Je vous remercie.

Madame Dromaguet, j'aimerais vous poser une question. Durant votre déclaration préliminaire, vous avez dit ceci: « Nous élaborons

aussi un cadre pour orienter le renouvellement des galeries du musée afin de répondre aux changements démographiques et sociétaux survenus au Canada. » Vous avez ajouté: « Le renouvellement comprendra l'ajout d'une nouvelle dimension à la présentation de l'histoire militaire du Canada pour expliquer notre monde au XXI^e siècle. »

J'adore cette idée; je la trouve fascinante. Avez-vous entamé les démarches en ce sens? Pouvez-vous nous fournir quelques détails des changements que vous apporterez?

Mme Caroline Dromaguet: Merci beaucoup. Je suis ravie de vous en dire plus à ce sujet.

Il s'agit d'un nouveau projet. Comme tout le reste, la muséologie vieillit rapidement, et notre musée, qui a déjà 16 ans, si vous pouvez le croire, a besoin d'un renouvellement et d'une nouvelle approche. La façon dont nous racontons l'histoire aujourd'hui diffère des méthodes employées à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Je dirais que l'objectif principal que nous tentons d'atteindre avec le nouveau cadre, c'est de raconter l'histoire d'une manière significative et pertinente. Je pense que nombre des participants à l'appel d'aujourd'hui ont déjà fait allusion à cela. Nous voulons donner de l'importance à l'histoire. Si un événement s'est produit il y a 100 ans, quelle incidence a-t-il encore sur le Canada d'aujourd'hui? Comment pouvons-nous créer des liens entre la population canadienne et l'histoire?

Un de mes exemples favoris est sans doute l'histoire de Francis Pegahmagabow, le soldat autochtone le plus décoré de la Première Guerre mondiale. Nous racontons son histoire dans notre galerie, mais avec notre nouvelle approche, nous ajouterions des détails: nous parlerions de son legs et du travail d'activisme qu'il a accompli plus tard et qui a ouvert la voie à certains droits qu'ont les Autochtones aujourd'hui. Ainsi, les gens pourront établir un lien avec l'histoire.

Mme Cathay Wagantall: Parfait, je vous remercie.

Merci, monsieur le président.

Le président: Vous tombez pile, merci.

Nous passons maintenant au député Fillmore. Vous disposez de cinq minutes.

• (1735)

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

L'un ou l'une d'entre vous a dit que nous étions tous liés, d'une façon ou d'une autre, au service militaire. C'était gentil de la part de Scot Davidson de nous raconter l'histoire de son grand-père.

Je vais vous montrer ceci. C'est mon grand-père. Il connaissait peut-être le grand-père de M. Davidson. Lui aussi a participé à la bataille de la crête de Vimy. Il y a été blessé. La photo a été prise juste après son enrôlement dans le Princess Patricia's Canadian Light Infantry, il y a de cela très longtemps.

Il a eu de la chance. Il est rentré à la maison, il a fondé une famille, et grâce à lui, j'ai pu devenir député et contribuer à la démocratie à la défense de laquelle lui et d'autres ont tant sacrifié. C'est un grand privilège pour moi d'être ici avec vous.

Madame Dromaguet, cela fait maintenant deux années de suite que le gala commémorant la bataille de l'Atlantique a été annulé. Vous vous souvenez sans doute de la célèbre photo des survivants de cette bataille. Une nouvelle photo est prise chaque année, et le groupe est chaque fois plus petit. J'ai tellement peur de voir à quel point le groupe aura rétréci entre 2019 et 2022, lorsque le gala pourra avoir lieu à nouveau.

Je remercie chacun et chacune de vous pour le travail que vous faites dans le but de commémorer et de rappeler les sacrifices faits par les Canadiens au fil de nombreuses années.

J'aimerais parler des mémoriaux et des monuments physiques. Je représente Halifax, une ville de la marine; je vais donc donner un exemple lié à la marine. L'ancre du NCSM *Bonaventure*, le *Bonnie*, se trouve ici, dans le parc Point Pleasant. C'est un monument dédié aux personnes qui ont péri en mer dans l'exercice de leurs fonctions en temps de paix.

Il y a beaucoup de monuments semblables partout au pays; on ne sait pas exactement à qui ils appartiennent. Ils se détériorent sous l'effet du vandalisme et du temps. Le *Bonaventure*, lui, est menacé par l'érosion puisqu'il est situé sur la berge de l'océan. Récemment, le MDN, ACC et un groupe local de survivants du désastre du NCSM *Kootenay*, dont les noms des camarades de bord sont inscrits sur ce monument, ont réussi à joindre leurs efforts et à faire réparer le monument juste à temps pour le 60^e anniversaire du désastre du *Kootenay*. Cela n'a été ni facile ni simple.

Cet exemple m'amène à ma question: auriez-vous des conseils à nous donner sur les mesures à prendre pour assurer l'entretien des nombreux petits monuments à la mémoire des personnes perdues répartis dans les collectivités canadiennes d'un océan à l'autre?

Monsieur McLellan, je vais vous demander de répondre en premier puisque vous travaillez au pays, mais si d'autres ont de sages conseils à nous donner, je vous en serais très reconnaissant.

M. Steve McLellan: Je vous remercie.

Je peux vous donner une réponse très précise.

De nombreux jeunes regrettent de ne pas pouvoir faire des sorties et fréquenter des gens, et beaucoup de jeunes canadiens âgés de 18 à 25 ou 30 ans souhaitent soutenir une cause. Donnons-leur une cause. On pourrait leur demander de travailler deux ou cinq jours par semaine, ou l'on pourrait former un comité de jeunes qui s'occuperait des travaux à faire. Les jeunes pourraient faire toutes sortes de choses, par exemple des tâches physiques comme effacer les graffitis et rendre visite aux commanditaires. Ils pourraient faire les travaux nécessaires et répandre les histoires. Je pense qu'il y a beaucoup de jeunes Canadiens auxquels nous n'avons pas fait appel; à la place, nous demandons aux anciens combattants de servir à nouveau en faisant don de leur temps et de leur argent.

Mettons nos jeunes à l'œuvre. Je parie qu'ils seraient très enthousiastes.

M. Andy Fillmore: C'est une idée géniale. Nous aurions ainsi de la main-d'œuvre.

Toutefois, il y a aussi la question du financement. Le projet de remise en état de la berge a coûté plutôt cher.

Parmi les témoins qui s'occupent de monuments situés à l'étranger, y en a-t-il qui pourrait nous parler des mesures prises par d'autres pays ou d'autres organismes d'anciens combattants pour gérer le financement de la conservation des monuments?

M. Don Cooper: Je peux parler brièvement de la France puisque je connais un peu ce pays.

Généralement, les monuments sont du ressort des municipalités, comme au Canada. Ce sont les municipalités qui les entretiennent, poussées par leur conscience de l'histoire.

La participation des jeunes est un élément vraiment important. L'idée de M. McLellan est très bonne.

En France et en Hollande, notamment, on demande aux jeunes de placer des gerbes et de petits drapeaux canadiens sur les sépultures. Les jeunes sont impliqués; ils participent surtout aux activités de commémoration. La participation des jeunes est importante, que ce soit pour effacer des graffitis ou pour faire autre chose. Je vous encourage à aller jusqu'au bout de cette idée.

● (1740)

M. Andy Fillmore: Je vous remercie tous les deux. Je trouve l'idée très bonne.

Le président: Il reste environ 10 secondes, et je crois que M. Loveridge demande la parole.

Je ne veux pas que les 10 secondes soient perdues si vous avez quelque chose à dire, monsieur.

M. David Loveridge: Je serai bref.

Nous avons une certaine expérience à ce chapitre. De nombreux régiments, surtout en Angleterre et en Europe, érigent des monuments commémoratifs. C'est facile de recueillir les fonds nécessaires pour la construction d'un monument; c'est plus difficile de recueillir les fonds requis pour en assurer l'entretien durant tout son cycle de vie.

Je pense que la situation au Canada est semblable. Les gens veulent édifier des monuments commémoratifs, ce qui est une bonne chose, mais malheureusement, ils ne se demandent pas qui en sera le propriétaire, qui s'occupera de l'entretien et d'où viendront les fonds. C'est le genre de questions qu'il faut poser.

Le président: Excellent, merci beaucoup.

La parole est au député Desilets pour deux minutes et demie.

[Français]

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais revenir sur le sujet dont vient de parler M. Loveridge.

Madame Bailey, il y a quelque temps, une association patrimoniale située en France s'est adressée à nous. Cette association s'occupe de l'entretien d'un lieu mémorial dont nous parlons, un lieu très important pour le 22^e Régiment. Il s'agit du mémorial canadien du Mont-des-Cats, situé dans le Nord de la France. Comparativement à Vimy, ce lieu ne pèse pas lourd dans la balance, puisque c'est un petit endroit.

D'après vous, est-ce qu'Anciens combattants Canada a une stratégie de financement pour aider ce genre de lieux mémoriaux de second ordre?

Mme Caitlin Bailey: Pour le moment, oui. Il existe un programme au Canada, sous le parapluie du Programme de partenariat pour la commémoration. Il vise à financer la rénovation de monuments de second ordre, c'est-à-dire de petits monuments, des monuments communautaires, et ainsi de suite. Cela s'applique seulement au Canada. C'est un peu cela le problème, il n'y a pas de programme analogue pour de tels monuments situés ailleurs en Europe.

M. Loveridge a dit plus tôt que la question était compliquée pour ce qui était de savoir à qui cela appartient et qui procure le financement. Cela incombe-t-il à la France ou au Canada? Le régiment n'existe peut-être même plus ou il existe peut-être sous une forme différente aujourd'hui. Il y a beaucoup de complexité dans cette question, mais je pense que ce serait un bon début d'ouvrir ce programme aux monuments comme celui que vous avez mentionné.

M. Luc Desilets: Je comprends bien la situation. Les associations qui s'occupent de ces petits monuments ont beaucoup de difficulté à obtenir du financement. Ce sont des monuments situés outre-mer, et ils ne sont pas aussi imposants que celui de Vimy.

Monsieur Cooper, vous avez fait allusion tantôt au fait que votre organisme doit faire face à des déficits importants à cause de l'absence d'achalandage.

Votre organisme est-il en danger actuellement?

M. Don Cooper: Non, pas du tout.

[Traduction]

Le président: Le temps est écoulé, mais vous pouvez répondre brièvement.

[Français]

M. Don Cooper: Nous ne sommes pas en danger, nous sommes très bien servis par l'aide gouvernementale que nous avons obtenue en France et au Canada.

M. Luc Desilets: Je vous remercie, monsieur Cooper.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: La parole est à la députée Blaney pour deux minutes et demie.

Mme Rachel Blaney: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais revenir à vous, monsieur Cooper.

Votre réponse me soulage grandement. Je suis certaine que les gens seraient prêts à défendre ce monument si important.

J'ai quelques questions. Durant votre déclaration, vous avez présenté vos idées et vos réflexions sur l'agrandissement du centre et sur les changements que vous voulez y apporter. J'aimerais avoir des détails à ce sujet.

J'ai aussi beaucoup apprécié la partie de votre déclaration où vous avez parlé de la possibilité et de l'engagement de témoigner de l'histoire au moyen de ce monument. Pouvez-vous nous parler des activités que vous menez pour encourager les jeunes à participer et à apprendre? Avez-vous recours à la technologie ou à d'autres moyens pour susciter l'intérêt des jeunes?

M. Don Cooper: Oui, je pense que c'est essentiellement le thème de notre musée depuis le premier jour. Par exemple, je ne sais pas si d'autres l'ont fait maintenant, mais nous avons certaine-

ment été le premier musée à créer un parcours pour les jeunes. Il a été conçu expressément pour des personnes de quatre pieds.

Ce thème sous-tend toutes nos activités. Les personnages de Peter et Madeleine sont un autre exemple actuel. Oui, c'est une question à laquelle nous réfléchissons. Nous interagissons avec les enfants français des environs. Ils participent aux activités de commémoration; ce sont eux qui plantent les drapeaux, par exemple. Depuis le début, nous avons vraiment une approche axée sur les jeunes.

En ce qui a trait au financement, nous avons un musée dynamique que nous cherchons sans cesse à améliorer. Prenez l'exemple du projet d'agrandissement. Nous le menons dans le but d'accueillir les visiteurs supplémentaires que nous recevons et que nous attendons. Il nous aidera aussi à atteindre notre objectif de viabilité financière. En gros, le plan est d'agrandir nos boutiques afin de vendre plus de produits et de faire plus d'argent. Nous allons également ouvrir un café qui générera des recettes supplémentaires. Au bout du compte — une analyse de rentabilité le montre —, nous allons dépenser de l'argent, mais nous la récupérerons avec le temps, et l'expérience des visiteurs s'en trouvera améliorée.

Nous ne sommes pas exactement comme Vimy, dont l'accès est et doit être gratuit. Les deux organismes sont différents. Nous exploitons notre centre comme une entreprise, dans la mesure du possible.

• (1745)

Mme Rachel Blaney: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Le prochain intervenant est le député Brassard. Vous disposez de cinq minutes.

M. John Brassard: Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai une question pour tous les témoins au sujet de l'avenir.

Vous planifiez des cérémonies commémoratives, mais le défi est de savoir si les restrictions seront levées et si ces activités pourront bel et bien avoir lieu. J'aimerais que le représentant ou la représentante de chaque organisme nous parle de ses plans pour la commémoration des événements militaires les plus importants à venir.

Madame Bailey, voulez-vous commencer encore une fois?

Mme Caitlin Bailey: Oui, avec plaisir. Merci beaucoup, monsieur Brassard.

Notre premier événement, Vimy 105, aura lieu l'année prochaine. J'ai peine à croire que cinq ans se sont écoulés déjà depuis le centenaire.

M. John Brassard: J'étais là pour le 100^e anniversaire. C'était incroyable.

Mme Caitlin Bailey: Moi aussi. J'étais dans une tente. J'espère ne jamais remettre les pieds dans cette tente, mais il est difficile de croire que nous y étions.

Pour marquer le 105^e anniversaire, nous avons lancé le projet numérique Vimy: Monument vivant. Il s'agit d'une application qui permettra d'explorer le site de Vimy. Nous y travaillons avec l'équipe responsable des activités européennes. Le projet comprend également la création d'un espace de commémoration numérique, conçu en collaboration avec l'Office national du film du Canada. Le projet vise à créer des liens entre les Canadiens et les anciens combattants contemporains et les sources historiques, ainsi qu'à rassembler les gens autour de la question de la signification de la guerre.

Une fois ce projet terminé, nous nous tournerons vers la construction du monument. Nous organiserons des activités diverses sur Walter Allward et sur la construction de la croix au sein du monument.

Nous avons beaucoup de projets en cours et nous serons très occupés pendant les cinq prochaines années.

M. John Brassard: Bien. C'est formidable. J'espère que les choses seront revenues à la normale d'ici là pour que nous puissions célébrer le 105^e anniversaire.

Après mon expérience à Vimy 100, je suis revenu et j'ai dit à la Chambre des communes que tout comme le Taj Mahal, le mur des Lamentations et d'autres endroits dans le monde qui attirent les gens ou qui constituent des symboles religieux, je crois que Vimy est un endroit que tous les écoliers canadiens devraient visiter non seulement dans le cadre de leur apprentissage, mais aussi pour vraiment bien comprendre. Ma présence à la commémoration du centenaire de Vimy était pour moi — et, je sais, pour beaucoup d'autres — une expérience qui a changé ma vie. J'en suis reconnaissant.

Monsieur Cooper, je vais ensuite passer à vous. Quelles sont certaines des choses que le centre Juno est impatient de faire si jamais nous retrouvons un semblant de normalité?

M. Don Cooper: Je pense que j'ai été plutôt optimiste dans mes observations jusqu'à maintenant. Ce qui nous cause des difficultés, c'est le financement des projets d'immobilisations à mesure que nous avançons. Je peux vous parler de quelques-uns de ces projets. Il y a des discussions confidentielles en cours, mais je tenterai de soigneusement peser mes paroles.

• (1750)

M. John Brassard: Vous savez que la séance est publique. Des gens nous regardent.

M. Don Cooper: Je comprends.

M. John Brassard: Ne l'oubliez pas.

M. Don Cooper: La maison sur la plage est un de nos projets en cours. C'est un lieu historique, mais les propriétaires l'ont mis à notre disposition. Nous menons des discussions depuis deux ou trois ans, et nous en menons également avec la Ville de Bernières. C'est un énorme atout sur la plage de Normandie, une énorme représentation visuelle des débarquements. Mon père en a parlé. Il est arrivé le 6 juin, et la maison sur la plage était essentiellement son point de repère.

C'est un projet, et un exemple des défis auxquels nous faisons face: que doit-on faire; comment doit-on établir les programmes à cette fin; comment peut-on rendre le projet rentable, ou du moins rentrer dans ses frais pour qu'il ne soit pas un fardeau; et ainsi de suite.

Nous avons aussi un autre grand projet. Je ne vais pas en parler, mais il en a été question dans la presse française, mais pas autant au Canada. Une bataille se prépare contre un voisin qui veut faire construire 70 appartements juste à côté de notre stationnement, le stationnement des Dunes.

M. John Brassard: J'en ai entendu parler.

M. Don Cooper: Nous avons gagné notre deuxième recours juridique dans cette bataille, mais nous continuons de nous battre et nous verrons ce qu'il adviendra. Il y a peut-être un bon côté à cela, et un mauvais côté qui pourrait être très négatif, si on donne le feu vert au projet et que nous ne pouvons plus maintenir les barrières en place, essentiellement, pour empêcher les gens de circuler sur nos routes.

C'est un résumé de ma vision de l'avenir et de notre orientation.

M. John Brassard: Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous avez environ 40 secondes.

M. John Brassard: Je vais conclure en remerciant tous les témoins de leur comparution.

J'ai dit d'entrée de jeu et je répète que pour commémorer l'histoire de notre pays, les vies perdues, le sang versé et les familles anéanties par la guerre, la préservation du passé est essentielle à ce que nous faisons non seulement ici en tant que comité dans les recommandations que nous formulons, mais aussi pour tout gouvernement au pouvoir afin d'assurer la commémoration de ces événements.

Merci à tous les témoins.

Le président: Nous avons ensuite le député Amos, pour cinq minutes.

Vous ne portez pas votre casque d'écoute, monsieur Amos.

Je ne sais pas s'il a de la difficulté à activer son microphone.

Monsieur Amos, pouvez-vous bien m'entendre? Vous êtes sur ma liste, mais si vous voulez reporter votre intervention, c'est bon.

M. John Brassard: Est-il temps d'entendre la chanson de M. Davidson — une petite intervention?

M. Scot Davidson: Ne m'encouragez pas.

M. William Amos: On va vous couper les vivres.

Désolé, monsieur le président, mais je ne m'étais pas rendu compte que j'étais à nouveau sur la liste. C'est avec plaisir que je céderai mon temps à un collègue. Je serais aussi heureux de saisir l'occasion. Je n'ai pas cette chance...

Le président: Bien sûr. Vous êtes sur ma liste, mais si un de vos collègues veut intervenir...

M. William Amos: Permettez-moi de prendre la parole, car je n'ai pas eu l'occasion de demander à Mme Bailey ce qu'elle pense du budget fédéral et de la façon dont il a aidé ou non la Fondation Vimy.

Je sais que beaucoup de membres de ce comité ont défendu ce que la Fondation demandait, et je félicite mes collègues de leur activisme budgétaire.

Madame Bailey, vous pourriez peut-être vous prononcer davantage.

Mme Caitlin Bailey: Merci beaucoup, monsieur Amos.

Nous n'avons pas obtenu l'affectation que beaucoup d'entre vous ont préconisée, mais j'aimerais néanmoins vous remercier des efforts que vous avez déployés en notre nom. C'était vraiment formidable à voir, et c'était excellent de pouvoir parler à chacun de vous et de savoir que vous vous intéressiez à ce que nous avons demandé avec force.

Nous comprenons que le budget de cette année est certainement particulier. Nous sommes dans une situation où beaucoup d'autres besoins, en plus des nôtres, sont pressants et immédiats. Les nôtres sont plus une proposition à long terme.

De notre point de vue, à court terme, oui, nous n'avons pas reçu cette année l'enveloppe que nous avons demandée, mais nous continuerons de la demander. Nous continuerons d'attirer l'attention sur la question des monuments à l'étranger.

● (1755)

[Français]

M. Desilets a aussi mentionné la question du mémorial canadien du Mont-des-Cats. Il est très difficile de prendre une décision au sujet de toutes ces demandes.

[Traduction]

Je pense que c'est un problème urgent. Nous aimerions voir le plan décennal, et nous aimerions travailler avec Anciens Combattants dans ce dossier pour que le plan tente de régler ces questions proactivement plutôt que réactivement.

Mon collègue, monsieur Loveridge, l'a également mentionné. On a fait énormément de travail pour régler l'arriéré de réparations de pierre tombale au Canada, et personne ne veut voir cet arriéré empirer à nouveau. Il faut adopter une vision proactive continue plutôt que de se pencher sur la question quand tout tombe en ruines et que le problème devient si grave qu'on ne peut plus l'ignorer.

Merci beaucoup.

M. William Amos: Merci.

Monsieur le président, me reste-t-il un peu de temps?

Le président: Oui, vous semblez avoir deux minutes, et on dirait que M. McLellan a quelque chose à ajouter.

M. Steve McLellan: Oui, je ne vais prendre qu'une seconde. Je vais devoir partir pour participer à notre réunion du conseil d'admini-

stration du centre du patrimoine, et je voulais remercier tout le monde. Félicitations pour cette discussion et bonne chance dans vos démarches.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur.

Monsieur Amos, vous avez environ une minute.

M. William Amos: Je pourrais peut-être donner à M. Cooper l'occasion de parler de la réaction du Centre Juno Beach à l'annonce budgétaire.

M. Don Cooper: Nous sommes satisfaits du budget jusqu'à maintenant. Je pense que nous sommes essentiellement satisfaits du soutien qui nous est offert. Nous aimerions également un peu plus d'aide pour appuyer nos principaux projets. Nous ne manquons pas d'aspirations en matière de projets.

Nous maintenons le même niveau de soutien depuis environ 15 ans. Nous pensons qu'il s'érode à cause de l'inflation et ainsi de suite, et qu'il mérite d'être revu, mais mis à part cela, je n'ai aucun mécontentement à exprimer.

M. William Amos: Merci, monsieur Cooper.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Comme il ne nous reste que quelques minutes avant la fin de notre réunion, à 18 heures, je ne pense pas que nous ayons le temps de faire un autre tour.

Je veux prendre un instant pour remercier les témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Nous avons eu une excellente séance, et je les remercie de leur contribution à cette étude.

Chez collègues, notre prochaine réunion doit avoir lieu le lundi 3 mai; nous allons poursuivre cette étude. Nous recevrons des fonctionnaires ainsi que le représentant de la Légion royale canadienne.

Je vous remercie encore tous beaucoup de votre aide aujourd'hui, et un grand merci à tout le personnel de soutien technique, aux personnes qui nous permettent de nous entendre, dans la salle de réunion et d'un bout à l'autre du Canada, dans les deux langues officielles. Merci beaucoup tout le monde.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>